

partie "bourgeoise" mais aussi la partie "service" qui était habitée depuis longtemps par des gens, j'ai envie de dire du "petit peuple". La dame du 4^{ème}, à 80 ans elle travaillait encore... – (Locataire 1).

Le renouvellement des locataires va se faire au gré des départs des plus anciens, le plus souvent à l'occasion de leur décès. Les mouvements sont peu nombreux entre 1975 et 1980 mais vont s'accélérer par la suite mais sans changer fondamentalement de nature, y compris durant les années 90. Arrivent là tout d'abord des ménages qui ont fait des études supérieures (sciences politiques, sociologie, architecture, enseignant, éducateur...). Ces ménages ne sont pas au début de leur trajectoire résidentielle mais en recherche d'un logement plus grand afin de fonder ou d'installer leur famille²⁸¹. Ils sont attirés par la position urbaine de l'immeuble mais au-delà, leurs attentes sont variables : certains semblent avant tout motivés par le petit prix des logements, d'autres par la surface et leur caractère bourgeois. Ces familles seront d'une grande stabilité puisqu'elles résident encore aujourd'hui dans l'immeuble, à l'exception de deux d'entre elles qui ont quitté leur logement pour raison de santé ou de mobilité professionnelle.

Les petits logements vont également se libérer et accueilleront des ménages de plus petite taille, plus jeunes et plus mobiles²⁸². Ces ménages sont habituellement logés par l'agence, certains sur recommandation d'un des locataires en place. Pour partie, il s'agit de ménages dont le statut et les ressources sont loin d'être stabilisés²⁸³ mais qui trouvent là un loyer compatible avec les aides au logement, un voisinage capable de réguler les tensions éventuelles et une grande souplesse d'usage des lieux. L'un, jeune musicien, installe dans les chambres de bonne sa salle de répétition ; un autre, bricoleur, y aménage son atelier, sans que cela pose de problème à la majorité des locataires. En effet, l'agence immobilière a proposé aux locataires en place de s'approprier des chambres de bonnes où étaient entreposés des meubles ayant appartenu à des locataires décédés depuis²⁸⁴, afin de mettre fin à une série de cambriolages dont tout l'immeuble s'était plaint. La vie de l'immeuble est ainsi tramée par une large délégation de gestion de la part de l'agence et les multiples appropriations sans titre d'espaces laissés vacants.

281 *Ça s'est fait au fur et à mesure des départs, du fait du départ des occupants. On les a vus partir les uns après les autres... les pieds devant. Et donc le renouvellement, de ce fait, il s'est fait doucement (...). Bon, ça veut dire aussi l'arrivée d'enfants dans l'immeuble parce que ce sont des couples on va dire entre 25 et 30 ans, avec des enfants en bas âge, mais peu d'enfants. Après, il va y avoir... C'est des gens classe moyenne, enfin enseignants... – (Locataire 1).*

282 *Les petits appartements vont tourner au rythme de tous les 4 à 5 ans alors que les grands vont rester stables. – (Locataire 1).*

283 *Salariée à temps partiel d'un grand magasin, fratrie dont un seul des membres a une activité régulière, jeune femme en rupture conjugale...*

284 *On va demander à l'agence de régler cette question des greniers qui sont béants et qui, effectivement, on peut s'y installer facilement. Et on va avoir en réponse de la part de l'agence, la liberté de pouvoir récupérer ces chambres et ces greniers. On va se les attribuer, plus ou moins selon les désirs de chaque locataire, on va se les annexer. Enfin, pas les greniers, on va pas y toucher, mais les chambres de bonnes. – (Locataire 1).*

La vie interne de l'immeuble est aussi faite de mobilité interne²⁸⁵. Ces mouvements accompagnent l'évolution de la composition des ménages, mais sont aussi l'occasion de prendre place dans des logements plus confortables, d'un décor plus luxueux ou mieux situés. Ainsi, dans cette lutte des places, la stratification spatiale de l'immeuble haussmannien conserve toute son efficace sociale. Malgré les profondes modifications intervenues dans son mode de gestion et les appartenances sociales des occupants, l'organisation physique et sociale du lieu (des appartements bourgeois du premier étage aux chambres de bonnes situées immédiatement sous les combles) est toujours aussi perceptible pour les locataires en place. On le verra plus loin, elle n'est pas non plus sans effets sur les choix de localisation des occupants sans titre de l'immeuble, notamment des derniers en date.

Les locataires et l'hospitalité

Une partie des locataires de l'immeuble ont mis à profit son cadre physique et la liberté d'organisation dont ils disposaient pour reconduire durablement des pratiques de solidarité et d'hospitalité qu'on trouve dans d'autres quartiers populaires toulousains²⁸⁶. Il peut s'agir de l'accueil de proches parents, une sœur qui se retrouve sans logements à la suite d'une séparation, une nièce en conflit avec ses parents, ou un service rendu à des amis expulsés de leur logement et dont on héberge un enfant pour l'année scolaire... L'hospitalité peut également être proposée à des collègues de travail qui n'ont pas la possibilité de louer un logement autonome du fait de la brièveté de leurs contrats, ou encore de jeunes étrangers à la situation administrative et professionnelle précaire. L'hébergement est le plus souvent durable et trouve parfois une issue dans l'immeuble même par location d'un logement vacant. Les chambres de bonne ont pu jouer également un rôle, comme ce fut le cas pour le père d'un des ménages locataires qui, après une période sans domicile, a pu recréer là un univers à sa mesure²⁸⁷.

Ce "sens de l'hospitalité"²⁸⁸ n'est néanmoins pas simple à mettre en œuvre. Ça n'est pas forcément dans les plus grands logements que l'accueil est le plus développé. Aussi faut-il gérer les espaces disponibles : installation dans un recoin non encore aménagé, bricolage d'une rochelle au-dessus de la salle d'eau, récupération d'un convertible pour créer un couchage dans

285 Locataires : *Il y a beaucoup de mouvements internes à l'immeuble aussi, hein. Y a des arrangements entre voisins quand il y a des libérations et changements pour des raisons de taille essentiellement, on passe d'un petit logement à un plus grand, voilà.* – (Locataire 1).

286 Notamment le rôle d'accueil pour les étrangers "primo arrivants" ou la fonction de lieu de repli quand la perte d'emploi ou les ruptures familiales ne permettent plus une vie autonome. "Le logement des immigrés dans le pôle urbain toulousain", In *Situ consultants*, 2001. Étude réalisée à la demande du FAS Midi-Pyrénées, de la DDASS et de la DDE 31, de la CILPI et de l'ANPEEC.

287 *Quand il est sorti de l'hôpital, J.-M. a voulu s'installer là-haut, dans la poussière et pas vraiment "hors d'eau". N'importe quel toubib l'aurait fait interner s'il avait vu ça. Et pourtant, pendant quatre ans, ils s'est fait un monde. Il s'est construit un monde (...) Cet endroit, ça lui allait bien, c'était là qu'il vivait son exil, sachant très bien qu'il ne retournerait jamais au Portugal...* – (Locataire 1).

288 Anne Gotman, *Le sens de l'hospitalité*, PUF, mai 2001.

la pièce à vivre... Avec, pour chacun, des aménagements, des usages des lieux moins immédiatement perceptibles. C'est aussi une relation faite d'échanges qui ont souvent un caractère matériel comme s'occuper des enfants quand les parents sont actifs²⁸⁹, participer au ménage et à la préparation des repas²⁹⁰, ou être à la disposition des locataires de l'immeuble pour des petits travaux. Ce peut aussi être un échange moins visible, fait de présence et d'amitié, de questions et de tensions aussi parfois.

Ouverture physique de l'immeuble, perméabilité et fragilités

L'ouverture physique de l'immeuble est une de ses caractéristiques durables entre les années 70 et le début des années 2000 : *Cet immeuble a toujours été ouvert, c'était même un des seuls dans tout le quartier*²⁹¹. Ouverture qui s'accompagne de situations mal supportées par les locataires en place : des cambriolages assez fréquents²⁹² et d'autant plus aisés qu'une partie de l'immeuble n'a plus d'occupants dès la fin des années 70 (chambres de bonnes, puis quelques appartements et bureaux dans les années 80 et 90²⁹³) ; mais aussi des rencontres inquiétantes dans les parties communes²⁹⁴.

La question de la fermeture de l'immeuble s'est posée de manière récurrente, et conflictuelle. Si certains valorisent la régulation et le contrôle social exercé par les habitants sur le va-et-vient²⁹⁵, d'autres estiment indispensable une normalisation au regard des autres immeubles, par la fermeture systématique du hall et des accès aux étages²⁹⁶. La multiplication des cambriolages a tout de même conduit l'ensemble des locataires à demander à l'agence immobilière d'installer un interphone au début des années 90 qui s'est vite avéré peu utilisé et source de nouvelles divergences d'intérêts entre habitants et professionnels principalement²⁹⁷.

289 Locataire 4, Locataire 3, Locataire 1.

290 Locataire 1.

291 Locataire 2

292 À partir des entretiens réalisés, il semble que tous les appartements de l'immeuble aient fait l'objet d'un cambriolage (ou tentative au moins), outre celles portant sur les chambres de bonnes et les combles.

293 *Et donc tout le dernier niveau de l'immeuble va se trouver libéré. Et à ce moment-là, on va commencer à être visités. Enfin, les portes vont être régulièrement fracturées.* – (Locataire 1).

294 *Mon fils s'est retrouvé dans les escaliers face à un mec en train de se shooter. Et là je supportais pas ça... – Je suis monté et je me suis retrouvée face à un mec en train d'essayer de cambrioler et qui m'a sorti un schlass énorme – On a aussi vu des mecs en train d'embarquer les meubles du voisin du dessus. On a appelé les flics une première fois, qui sont pas venus...* – (Locataire 1).

295 *Il y a certain contrôle, du fait qu'on se connaît tous entre occupants quand même et que le cas échéant, on intervient. Moi il m'est arrivée d'intervenir pour mettre fin à une effraction justement chez cette dame...* – (Locataire 1).

296 *On leur demande (aux autres locataires) de fermer les portes à clef, mais tout reste ouvert (...) On peut pas les motiver à une vie collective. La seule chose qu'ils sachent dire c'est que le propriétaire devrait faire ci ou ça. Mais en fait, c'est toujours moi qui appelle l'agence et si je mets une affiche pour rappeler de fermer la porte, et bien quelqu'un l'arrache.* – (Locataire 2).

297 *Les archis ont beaucoup participé à tout ça aussi, parce que ça les embête de fermer les portes à cause de leurs clients (...). La secrétaire, on a beau le lui dire x fois, elle ouvrirait sans seulement demander qui c'était et s'ils venaient pour les archis. Donc, par jainéantise, elle ouvrirait à tout le monde.* – (Locataire 2).

Plusieurs squats ont également été constatés par les locataires. Mais, contrairement aux cambriolages, ces occupations sans titre n'ont pas généré de craintes marquées : *Y a toujours eu des mecs qui vivaient là-haut, mais moi je ne m'en étais pas rendu compte, je l'ai appris après*²⁹⁸. Des squatters "discrets" dont la présence n'est constatée qu'après coup, mais aussi des squatters avec lesquels les locataires ont réussi à nouer des relations sans grande difficulté. Tel ce très jeune garçon que deux locataires réussissent à convaincre de reprendre contact avec ses parents²⁹⁹, ou deux grands adolescents *qui s'étaient aménagé un petit nid douillet, avec tout ce qu'il faut, la gazinière et tout...*

Plus récemment, au cours de l'hiver 2000-2001, les locataires s'aperçoivent que de nouveaux occupants ont pris place dans un logement du dernier étage, vidé de ses meubles depuis peu par l'agence immobilière et laissé grand ouvert.

Comme lors des précédents squats, cette nouvelle installation est découverte fortuitement : *Un jour, je remontais chez moi et je rencontre une nana dans les escaliers avec un petit chien. J'ai cru qu'elle allait chez quelqu'un. Le lendemain, je la revois. Alors je suis monté (...) et je les ai trouvés dans l'appartement de la vieille... – (Locataire 2)*. Au bout de quelques semaines, les deux couples fondateurs sont rejoints par d'autres squatters qui s'installent dans l'espace libéré par la destruction des chambres de bonnes et des combles, accroissant fortement le nombre d'occupants : *Au départ, ce sont deux jeunes couples qui se sont installés dans l'ancien appartement de la dame âgée qui vivait au 3^{ème} étage. Mais très vite, il y a eu d'autres personnes qui sont arrivées et qui ont occupé le "grand loft". Grosso modo, c'était un groupe d'une quinzaine de personnes qui était installée là-haut. – (Locataire 1)*.

Les nouveaux venus ont respecté la structuration physique et sociale de l'immeuble, s'installant dans les étages traditionnellement occupés par les ménages modestes ou précaires. Ils n'ont à aucun moment manifesté d'agressivité particulière à l'égard des locataires en place³⁰⁰. Et pourtant, contrairement aux squats précédents, celui-ci va être vécu comme une épreuve.

Le contexte est nouveau et, à bien des égards profondément déstabilisant pour l'ensemble des locataires. Les conditions qui ont longtemps permis le maintien d'une perméabilité sociale de l'immeuble se modifient, changent de sens ou de portée, révélant toute sa fragilité. "Poche de résistance"³⁰¹ dans un quartier en pleine mutation, l'immeuble offre une image décalée du fait de la politique de non-entretien systématique dont il fait l'objet depuis plus de vingt ans : *Ils ne sont pas arrivés là par hasard. Il y a une cer-*

298 Locataire 2.

299 *On était montés discuter avec lui (...) Je lui ai dit que sa mère devait être morte d'angoisse et que s'il ne l'appelait pas, nous on appelait les flics. Parce que lui était vraiment petit – Locataire 1.*

300 *Sinon, non, jamais d'agression ni d'agressivité. Gentils quoi. – (Locataire 4). En fait, il n'y a pas eu du tout de rapports d'agressivité, ni de menaces, ils discutaient... – (Locataire 1).*

301 *Et c'est vrai que petit à petit, l'immeuble il apparaît comme une espèce de... comment dire, du fait de la stabilité à l'intérieur, de l'absence d'entretien, il apparaît comme une poche de résistance un peu à des évolutions urbaines qu'on sent tout autour. – (Locataire 1).*

taine visibilité de l'immeuble, de l'état dans lequel il est (...) Depuis la place, on voit bien que l'immeuble est dégradé et en partie désaffecté (...) Mais dix ans plus tôt, c'était pas si évident que ça, cette image (...) il y avait encore plein d'immeubles non réhabilités. – (Locataire 1).

De plus, le rachat de l'immeuble par un important opérateur immobilier s'est opéré sans information des locataires en place sur ses intentions futures. Tout au plus ont-ils reçu un courrier les enjoignant de libérer de toute occupation les combles et chambres de bonnes. À leurs yeux, cet acte contrevenait à la nature des relations établies de longue date avec l'ancien propriétaire et l'agence et aux usages qui en découlaient. Il soulevait des questions plus délicates, notamment celle du devenir de la personne qui habitait depuis plusieurs années dans les chambres de bonnes, sans titre de location mais qui offrait une sécurité aux locataires³⁰²⁻³⁰³. Ce courrier va provoquer une réaction collective d'interpellation de l'agence immobilière³⁰⁴, fait rare dans l'histoire de l'immeuble. Sans impact pratique, puisque les derniers étages sont finalement "soufflés" à la demande du nouveau propriétaire qui dit vouloir les réaménager et les commercialiser rapidement, objectifs toujours non-réalisés à ce jour. Toutefois, la situation plus précaire des locataires ne suffit pas à expliquer la complexité et la détérioration rapide des relations avec les nouveaux squatters.

Passeurs ordinaires et gens de la rue, à l'épreuve du squat

Comment comprendre en effet que cette nouvelle situation d'occupation sans titre se solde par un échec aux yeux même de locataires ? Ces derniers avaient pourtant su maintenir jusque-là des relations civiles entre des personnes qui n'avaient parfois pas d'autre point commun que leur intérêt à vivre là³⁰⁵. L'immeuble et ses occupants ont également trouvé les ressources nécessaires pour permettre l'accueil de personnes n'ayant pas de logement autonome, hébergés ou squatters. Ce dernier squat semble avoir fonctionné comme une épreuve de vérité pour un système d'hospitalité en révélant ses limites, mais aussi pour des squatters qui ont témoigné de leurs difficultés à se maintenir durablement dans un environnement qui ne

302 *Avant, les années précédentes, il y a eu des tentatives de squat. Ceci dit, il y avait toujours quelqu'un au grenier, (...) C'était habité tu vois... Et à partir du moment où ils ont tout vidé (...) Parce que si tu veux, non seulement c'était un gars qui était pote avec tout le monde dans l'immeuble, mais en plus, il avait un rôle de... il sécurisait tout le monde, le fait qu'il soit là-haut, il sécurisait tout le monde...* – (Locataire 3).

303 *Depuis que R. était là-haut, qu'il squattait là-haut... Il jouait un peu le rôle du concierge.* – (Locataire 4).

304 *C'est là d'ailleurs où on va se regrouper pour écrire une lettre communément au syndic, parce qu'on avait été un peu choqués par la manière dont la chose avait été annoncée, et on leur rappelait que jusque là on entretenait des rapports très civils et qu'on souhaitait pouvoir continuer. Ça voulait dire aussi, que s'il devait y avoir intervention, on voulait être prévenus de quand et comment les choses allaient se dérouler, qu'on soit pas mis devant le fait accompli.* – (Locataire 1).

305 *On est passés de vieux à des jeunes, y a aussi pas mal de gens précaires. Et pourtant, même entre des gens qui, à part ça, n'avaient pas grand-chose en commun, il y a toujours eu des liens de civilité entre nous qui étaient liés, je crois, à l'attachement qu'on avait pour cet endroit.* – (Locataire 1).

leur était pourtant pas particulièrement hostile. Constat qui déplace la question vers le champ des politiques urbaines et leurs capacité à maintenir ou développer la production d'espaces permettant à des occupants sans titre d'y trouver place.

Une certaine continuité entre hospitalité et place à faire aux personnes sans logis

La plupart des locataires semble entretenir une relation complexe avec la question de l'occupation sans titre. Ils n'ont jamais souhaité favoriser l'arrivée ou l'installation de squatters dans l'immeuble. Même si la stratégie d'occupation des chambres de bonnes et des combles visait avant tout à prévenir le risque de cambriolage, elle a également participé d'une régulation des occupations d'une partie de l'immeuble par des inconnus³⁰⁶.

Pourtant, tous les locataires estiment être restés ouverts à de telles situations, y compris lors du dernier squat : *Je crois que l'immeuble, les jeunes qui ont squatté, ils l'ont perçu comme une poche un peu perméable, physiquement bien sûr, mais aussi peut-être parce qu'à leurs yeux, c'était pas tout à fait un immeuble bourgeois "classique".* – (Locataire 1). *Je te dis que c'était un bon immeuble à squatter et que s'ils avaient voulu y faire leur nid ou leur trou pour l'hiver, les conditions étaient bonnes. Et dans les conditions, je mets les gens qui habitent, les gens de l'immeuble.* – (Locataire 3).

L'installation des deux jeunes couples "fondateurs" du squat ne semble avoir posé de problème majeur à aucun d'entre eux : *Il faut dire qu'il y avait une tolérance d'à peu près tout le monde dans l'immeuble sur le fait de laisser les deux jeunes couples s'installer. Personne n'était opposé à ce qu'ils puissent occuper un logement qui était laissé à l'abandon, au moins pendant la période d'hiver.* – (Locataire 1). *Là, si tu veux, c'étaient deux couples jeunes (...) au début ils avaient tout à fait notre accord quoi, parce qu'ils étaient sympathiques, gentils... Il n'y avait aucune raison de leur refuser l'accès au lieu.* – (locataire 4). *Ils auraient pu rester. On le leur avait dit "vous nous foutez la paix et nous on vous fout la paix".* – (Locataire 2).

À bien des égards, ces jeunes n'étaient pas très éloignés de celles que les locataires avaient connues auparavant, y compris dans des cercles relationnels proches, et auxquels l'hospitalité avait été proposée : des jeunes issus des couches moyennes, formés, sans rapport avec les jeunes des quartiers HLM ou "la zone", fraîchement engagés dans un mouvement d'errance, et qui ont parfois encore des relations avec leur famille : *C'est pas la zone, tu sais, c'est des gens qui parlaient bien, enfin qui s'exprimaient bien, qui visiblement étaient éduqués vu les théories qu'ils me... dont ils m'accablaient en permanence, "l'anarchie vaincra" et compagnie, tu vois. Ça me rajunissait (...)* *C'est vrai qu'ils faisaient un peu jeunes en rupture de ban, tu vois. C'est pour ça que je crois*

306 Avant, les années précédentes, il y a eu des tentatives de squat. Ceci dit, il y avait toujours quelqu'un au grenier, soit le père R., soit heu... Et c'est vrai qu'il y a eu des tentatives de squat qui ont été, comment dire, contrariées, par le fait qu'il y était. – (Locataire 3).

qu'ils étaient en début... heu, en début de cavale, quoi, en début de vadrouille je pense (...) Dans les quartiers et les structures dans lesquelles je travaille, tu rencontres pas de gamins comme ça, (...) ils sont bien habillés, ils sentent bon... avec tout ce qui tombe des camions ! – (Locataire 3). Ça sort d'un milieu... c'est pas des gens de la rue, c'est pas des choix, ils se retrouvent à la rue parce qu'il y a des ruptures avec la famille, et alors après... Ils faisaient un peu jeunes largués par leurs parents, un peu en rupture de famille, de parents, de fac : y en a un qui m'a dit qu'il allait à la fac, que ses parents étaient décédés et qu'il avait arrêté... Voilà, qui avaient quitté un peu le domicile familial et se sont retrouvés comme ça, un peu, à habiter entre eux, à squatter. – (Locataire 4). De temps en temps, ils reprennent pied, et ils rentrent chez leurs parents... Un samedi matin, j'en croise une, toute propre, je lui dis "Et où allez-vous comme ça ?" Elle me répond "je pars en week-end, comme tout le monde, je vais voir mes parents" ! – (Locataire 2).

Les locataires vont également découvrir – c'est un des résultats de "l'épreuve" du squat – que ces jeunes sont porteurs de modèles très conventionnels quant à l'habitat, qu'ils revendiquent un "chez soi" comme tout un chacun : Au bout d'un mois, ils s'étaient vraiment installés là-haut. Quand ils parlaient de là-haut, ils disaient "chez nous", "chez nous", ils parlaient de pendre la crémaillère, chez nous, enfin vraiment ils y étaient quoi. C'étaient vraiment nos colocataires quoi. – (Locataire 4). Ils étaient devenus propriétaires en titre. Donc, ils pendaient la crémaillère et ils invitaient les copains (...) Ils disaient "c'est là que j'habite". – (Locataire 2).

L'irruption de "la rue" dans l'espace d'habitat

Assez rapidement, les occupants en titre perçoivent les changements qui affectent le groupe initial de squatters. Ceux-ci sont plus nombreux, mais leur apparaissent surtout très différents des premiers venus. Les signes qu'ils perçoivent évoquent pour eux le "zonard", le "toxico", figures immédiatement associées aux espaces du quartier qui leur confèrent habituellement une certaine visibilité : Ils ont été envahis par la zone (...) par les gens que tu vois place Esquirol... Le jour où je suis monté tout seul, j'étais pas tranquille non plus, parce qu'il y avait 2 ou 3 punks monstrueux de devant la SEMVAT, et je te le dis franchement, j'ai fait de l'huile... – (Locataire 3). C'est une population bizarre. Y a les junkies intégraux qui sont à la masse toute la journée. Mais y a aussi ceux qui se shootent pas mais qui vivent dans une autre dimension... Une meute, des zombies... – (Locataire 2). La sortie, c'était les Resto du cœur. C'était le seul truc qui rythmait leur vie. À 7 h, ils se barraient pour aller manger. À part ça... La journée, ils pouvaient dormir, ils faisaient rien, rien, rien... Ils faisaient la manche quand même. Et ils vivaient de ça. Et y avait quand même une tendance des mecs à obliger les nanas à faire la manche. Ça on le sentait bien (...) Moi je les ai jamais trouvés propres, je sais pas comment te dire, ils puaien, quand tu passais à côté d'eux c'était une infection ! Tu passais en apnée quoi, ouais, ouais... Je peux te dire, l'immeuble d'ailleurs au bout d'un certain temps sentait à ça quoi... – (Locataire 4).

Les relations entre locataires et squatters vont rapidement se focaliser sur plusieurs registres de gêne, jugées incompatibles avec la notion même d'habitat.

La gestion des excréments et des ordures s'est avérée être l'enjeu le plus immédiat et le plus problématique : *Et bien, assez vite, c'est un autre son de cloche. Ils font leurs besoins dans l'escalier, hommes et bêtes. On intervient à plusieurs reprises pour leur demander de nettoyer, mais ils ne l'ont pas fait.* – (Locataire 1). *Limmeuble puait comme des chiottes, les chiens pissaient et chiaient partout et les mecs ne ramassaient rien. Je leur ai dit je ne sais combien de fois "vous pourriez nettoyer, passer un coup de javel", tu parles... – (Locataire 2). Parce que, qu'est-ce qu'il fallait là ? ... Pas grand chose : ramasser ce que les chiens faisaient, descendre leurs poubelles, enfin des choses comme ça quoi. Plutôt que carrément condamner une pièce en disant "c'est la poubelle". Tu vois, tu as un petit appartement de 4 pièces et y a une pièce dont tu dis "c'est la poubelle !" – (Locataire 3). Parce que là-haut, je te dis pas, affreux... des cacas de chien partout, des cacas humains, tout mélangé de partout, près de leur coucher, je veux dire un laisser-aller, comme des bêtes... – (Locataire 4).*

Les décalages de rythme de vie et les perturbations qu'ils occasionnent viennent ensuite : *Après, il a eu les tapages nocturnes. Ils étaient au summum de leur activité vers 3 heures du matin ! Alors les voisins ont essayé d'intervenir à plusieurs reprises pour essayer de calmer le jeu... – (Locataire 1). Et puis le problème, si tu veux, c'est que nous les derniers, les derniers mois, on devait dormir une nuit sur 3 ou 4 (...)* *Et notre fils ne dormait plus parce que les combats de chien avaient lieu au-dessus de sa chambre, tu vois, heu, et y avait plus moyen.* – (Locataire 3).

La transformation du squat en lieu de fêtes largement ouvertes et quasi-quotidiennes est également problématique pour les locataires. Cette fonction n'est pas celle d'un logement banal et elle accroît le sentiment de perdre tout contrôle sur les flux de population fréquentant l'immeuble : *Le soir où on est monté avec mon fils, une grande partie de ceux qui sont place Esquirol étaient là... C'était le squat collectif, mais pour la fête. Parce que par contre là-haut, régulièrement, ils ne dormaient qu'entre huit et douze, à la fin. Mais en même temps c'était le lieu, c'était un lieu de rendez-vous pour beaucoup plus.* – (Locataire 3). *Non, mais tout était inquiétant parce que, te retrouver avec des gars que t'avais jamais vu, avec des chiens qui dévalent l'escalier, bon c'était... – (Locataire 4).*

Enfin, la crainte de l'incendie est très présente du fait des feux allumés par les squatters : *Et puis ils faisaient du feu dans les combles. Alors on a appelé les pompiers, mais les pompiers c'est pas leur problème.* – (Locataire 2). *Comme ils savaient que ça nous inquiétait le feu, ils se cachaient, ils mettaient des tentures devant les vitres pour pas qu'on voie les lueurs depuis la maison. Tu vois, quoi... alors qu'on les voyait, tu imagines un feu derrière un rideau, tu le vois bien ! – (Locataire 4).*

Les limites d'un modèle de régulation des relations dans l'espace d'habitat

Face à cette situation imprévue et nouvelle dans l'immeuble, les locataires mobilisent leur savoir faire habituel, fondé sur le dialogue et la recherche d'une règle commune. Sans succès : *J'ai toujours essayé de parler avec eux, mais ça ne sert à rien. Ce qu'ils disaient c'est des choses du genre "de toutes façons, on a la loi avec nous". Ils disaient aussi "oui, on reste deux ou trois jours*

et on s'en va", mais bon... – (Locataire 2). Ce que j'ai trouvé très gênant, c'est qu'il y avait pas d'interlocuteur. Qu'est-ce que je veux dire par là, c'est qu'ils étaient d'accord sur tout, tout le temps. C'est-à-dire "bon ça va pas, vous vous mettez tout le monde à dos, vous rendez l'immeuble invivable. Il faudrait arrêter de faire des grands brasiers dans les greniers, il faudrait descendre les saletés de vos chiens, il faudrait arrêter de faire du bruit à 3 heures du matin." Ils étaient toujours d'accord et leur discours c'était "pas de problèmes, on va changer, tout va s'arranger, on vous emmerdera plus, tout ça..." et dix minutes après, ça recommençait. – (Locataire 3).

Sur fond de désengagement traditionnel du propriétaire et de l'agence, cet échec du dialogue et de la pédagogie confronte chaque locataire à la question du recours à la violence.

Pour certains, la tentation de la violence est explicable, mais ne peut être acceptée sous peine d'un total abandon des valeurs auxquelles ils se réfèrent pour conduire leur vie personnelle et professionnelle : *Dans mon boulot on est pas violent. Bon c'est vrai que des fois y a pas possibilité de dialogue mais la violence non (...) mais enfin si tu veux, moi je savais que après une demi-heure de discussion, je savais que la nuit d'après, on allait pas dormir. Bon, et ça c'est très gênant et ça, à quoi ça conduit ? Ça conduit au fait que au bout d'un moment, on se sent vraiment seul face au problème, parce que l'agence ne bouge pas, le propriétaire ne bouge pas, les flics ne bougent pas, personne ne bouge... Heureusement que je suis comme je suis et je le regrette pas, mais 2 ou 3 nuits j'avais bien envie de monter avec une barre de fer et de les jeter par la fenêtre parce que ça rend facho. Tu vois, c'est des mecs qui rendent facho, parce que tu n'arrives à rien.* – (Locataire 3).

Est aussi présente la violence subie par les squatters, ou celle dont on rêve la concrétisation : *Si les deux autres locataires qui étaient là avant et qui sont partis, s'ils étaient toujours là, ce se serait passé différemment parce que eux, c'était pas des tendres !* – (Locataire 2). *Non, ils se sont pas tapés dessus : c'est la racaille qui a tapé sur les autres. Ils ont pas fait un pli. Parce qu'ils ne se supportent pas. Racaille, entre guillemets ! (...) Parce que, là il s'est passé un truc, parce que moi j'étais aux premières loges quand même, y a vraiment eu une illustration parfaite d'un racisme anti-zonard. Ils sont devenus... Alors là, "vous sentez mauvais", "vous êtes sales", "on va vous mettre à la poubelle..." Ils on distribué quelques baffes. Alors les trois (jeunes du quartier HLM des Izards venus raccompagner une locataire de l'immeuble) sont descendus de la voiture et ont fait le vide dans la rue.* – (Locataire 3).

Des passeurs ordinaires

Usant de mots très durs, un habitant de l'immeuble parle de *squatters qui paient un loyer* pour qualifier les autres locataires. Ce faisant, il désigne très justement l'attitude générale de ces passeurs ordinaires, leur capacité à maintenir des positions non univoques, à rester ouverts à divers ordres de réalité, à plusieurs mondes.

De leurs dires, recueillis au cours des mois qui ont suivi la fin du dernier squat, se dégage tout d'abord une certaine acceptation de la rencontre et

du risque, alors que ni l'un ni l'autre ne sont activement recherchés. Risques pour soi et confrontation à la peur qui l'accompagne, avec ses effets révélateurs des positionnements de chacun : *Tu comprends, quand tu discutes avec un mec et que pendant ce temps, son chien est en train de chier dans l'escalier, ou quand tu découvres (...) qu'ils chient partout même sur les matelas alors qu'il y a le W-C juste à côté... Là, l'exclusion, c'est pas un truc lointain dont tu peux parler en te payant de discours. C'est là et bien là. Tout le monde dans l'immeuble a traversé ça douloureusement, dramatiquement même pour certains. C'est surtout difficile pour ceux qui ont passé toute leur vie à éviter d'être confrontés à cette réalité là... – (Locataire 1). C'est peut-être lié au boulot que je fais depuis des années. Bon je suis pas... c'est vrai que les fois où je suis monté j'avais la trouille, mais je ne pouvais pas ne pas monter. Voilà, tandis qu'il y en a qui pouvaient ne pas monter ! (...) Qu'on me dise "moi je serais pas monté, j'ai la trouille", ça je le comprends. Je veux dire que moi je ne suis pas monté la fleur au fusil ! – (Locataire 3). Risque pour ses proches aussi et, en priorité, pour ses enfants : *Et quand tu as un gamin de 17 ans, heu, si tu veux, ce spectacle là permanent pour lui, ça me gênait aussi. Bon, ceci dit, il a eu un très bon comportement quoi. – (Locataire 4). À la même période, ma fille préparait un concours. Donc elle était là toute la journée. C'était vraiment pas des conditions idéales, à aucun point de vue. – (Locataire 2).**

On repère également une posture adoptée, faite de pragmatisme et d'une certaine rigueur : *Mon objectif, c'était pas qu'ils changent leur mode de vie ou de pensée, c'était qu'ils tiennent compte des autres. Alors, ils étaient jeunes, y avait un maximum de nuisances et ils étaient pleins de théories. Et moi, je me suis entendu plusieurs fois dire que moi j'avais des valeurs de bourgeois, que eux ils avaient pas les mêmes valeurs que moi. Alors il a fallu affiner, leur dire qu'on était locataires alors qu'ils croyaient qu'on était tous propriétaires... J'étais pas missionnaire quand je montais (...) Non, si tu veux... quand je dis "le militantisme, j'ai donné", je veux dire que à des tas de niveaux, mes illusions y a belle lurette que je les aies perdues. C'est pas pour ça que je suis hostile ou fermé à certaines tentatives. Mais j'ai pas beaucoup d'illusions si tu veux. – (Locataire 3). Le squat, en fait, ça actualise plein de choses (...) mais ça nous désespère aussi quelque part de voir à quel point le dialogue est difficile. Tout le monde a réagi un peu comme moi, j'ai envie de dire humainement. Quand on a vu arriver les deux couples, tout le monde s'est dit "qu'ils aient un toit sur la tête pour l'hiver, c'est tant mieux !". Mais ça a aussi obligé par la suite à prendre des positions fermes, à dire que non c'était non. – (Locataire 1). Y en a qui voulaient pas voir ce qui s'y passait. Par trouille, par dégoût... Ou qui avaient des discours, j'allais dire foireux, c'est-à-dire un jour tu as plein de bons sentiments, les jeunes il faut les laisser là-haut, et c'est les mêmes qui le lendemain t'envoient les flics, les pompiers, l'huissier, parce qu'ils en peuvent plus. – (Locataire 4).*

Cette acceptation de la rencontre et de la confrontation entraîne aussi la révision des catégories utilisées pour désigner les gens de la rue, faisant place à des figures plus complexes : *Parce qu'au début, on a pas l'habitude, comment dire, de rencontrer des gens comme ça, de côtoyer des gens comme ça, je dirais. Et au départ, au départ on est un peu choqué, enfin je parle de moi, j'avais*

pas l'habitude. Tu les vois devant Midica avec leurs chiens, mais quand tu les as chez toi, c'est autre chose (...) Ce que je peux dire, c'est que c'était des gens très corrects, serviables... Quand j'arrivais de faire les courses à Monoprix avec les sacs, tu vois, ils voulaient m'aider et tout, tu vois, très gentils, mais complètement shootés, ailleurs quoi... tu sais pas comment ils tenaient debout ! – (Locataire 4). Je m'étais donné une règle, à savoir que si ça devenait violent, s'il y avait des gens qui se faisaient tabasser j'appelais la police immédiatement. Mais ça s'est pas produit, il y a eu beaucoup de tapage, des mecs qui déliraient, mais pas ce genre de violence. Du coup, j'ai pas appelé (...) Y avait aussi un petit gamin. Je l'entendais babiller le petit, et ses pas aussi parce que comme d'habitude c'était le premier levé. Mais elles s'en occupaient, c'était pas du tout des mères indignes. Et puis, sachant que si tu veux pas aller au foyer de l'enfance y a pas de logement pour toi, je me suis dit que c'était peut-être pas plus mal qu'elles soient là. – (Locataire 1). C'est une population mélangée... Mais je crois que c'est des nihilistes qui ne respectent rien ni personne (...) Ceci dit, ils ne forcent pas les situations, ils profitent des situations (...) il faut pas beaucoup pour les pousser dehors, ils acceptent, ils résistent pas... – (Locataire 2).

Une question d'espaces ?

La plupart des locataires vivent comme un échec l'expulsion des squatters qu'ils ont pourtant souhaitée. S'appuyant sur leurs références, ils continuent à estimer qu'un squat était viable, au moins pour une période de quelques mois : *Je trouve quand même que c'est du gâchis (...) ils auraient pu passer un hiver pénard, les quatre jeunes qui étaient là au début, heu, et en milieu non hostile, ce qui est pas mal, c'est-à-dire avec un lieu où les gens sont pas hostiles autour.* – (Locataire 3).

Cette certitude repose sur les expériences passées de l'immeuble : *Et quand je dis "un bon immeuble à squatter", l'exemple du grand-père est intéressant parce que (...) le grand-père est resté là-haut un certain nombre d'années... et il en est parti la mort dans l'âme (...) Comme quoi c'est possible !* – (Locataire 3). Se référant à une conception de la régulation fondée sur le dialogue et la parole donnée, les locataires n'exonèrent pas les squatters de leurs responsabilités quant à l'issue finale du squat : *Ils n'ont fait aucun effort non plus pour pouvoir rester là (...) D'ailleurs, quand ils ont été vidés, les filles des deux couples du début sont venues nous voir et elles nous ont dit "bravo, vous avez assuré quand même".* – (Locataire 1). *Donc, si tu veux, moi je pense qu'il y a squatter et squatter. C'était vraiment des gamins, donc on peut pas parler de long temps dans la rue ! Je pense qu'il y avait aucune volonté, ne serait-ce que de profiter...* – (Locataire 3).

Ainsi formulé, ce motif d'échec s'apparente fortement à la thématique de la "nécessaire adhésion de l'utilisateur", bien connue dans le champ du travail social. Dans les faits, ce qui s'est avéré impraticable dans cet immeuble d'habitation, c'est un squat festif, formule qui semble plus viable dans d'autres types d'espaces (sites industriels, habitat isolé...). La question des limites rencontrées par les locataires et les squatters ne se résume donc pas à une insuffisance de médiations, ou à l'incapacité de chacun à établir et respecter un contrat qui normaliserait tout à la fois les pratiques dans l'im-

meuble et les relations entre ses différentes catégories d'usagers. Se dégage tout autant l'importance des espaces squattés et leur plus ou moins grande adéquation aux formes prises par chaque squat.

Les logiques qui remodelent les espaces urbains, privés et publics, et en redéfinissent les conditions d'usage laissent moins de place pour des appropriations informelles et "sans titre", à des fins d'habitation ou pour d'autres usages collectifs. Dès lors, la question ne se glisse-t-elle pas du champ social vers celui des politiques urbaines ? Des formes d'habitat "alternatif" ou de squats de créateurs et d'artistes se sont multipliés : peuvent-ils constituer des formules de remplacement à la hauteur des enjeux ? Permettent-ils au moins d'interroger les politiques urbaines et les acteurs qui en ont la charge pour une meilleure prise en compte des besoins d'espaces permettant leur développement ?

Éléments de synthèse

Figures de SDF

Des “SDF” résidents

Quelles figures émergent de l'analyse de ces différents lieux où la question d'un "espace de vie" pour des "gens de la rue" a trouvé une solution pour une durée plus ou moins longue (logement temporaire précaire, logement temporaire de plus longue durée, lieu de travail artistique...) ? Peut-on se contenter de désigner les personnes concernées par ces lieux selon l'image de l'errance, alors que chacun d'entre eux a permis la constitution d'un type de "public" particulier au point que l'on ne peut dissocier les lieux des figures de "gens de la rue" qu'ils ont mis en évidence ?

Emmaüs a forgé l'image du compagnon, dont la figure principale est celle du routard qui s'arrête un temps, qui s'installe dans un habitat de vie collective aux règles bien fixées. Job-Riquet a révélé l'existence de "résidents notoires", sans-logis que les structures d'accueil associatives voyaient venir saison après saison, mais qui refusaient d'entrer dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Un "toit sur la rue" a été finalement la formule d'habitat qui leur convenait. "Habitat Différent" a rassemblé des squatters qui ont su se constituer en tant que squatters légaux, au point d'avoir la Mairie pour partenaire privilégié, et participer à des réunions tenues dans un ministère sur les "squats et habitats de fortune". Même processus de légalisation de squat amorcé par les artistes de Myrys-Mix-Art, qui se construisent en tant qu'artistes par des occupations successives inscrites dans une assez longue durée pour arriver à convaincre les institutions politiques de négocier une installation dans un local de la ville.

Par contre certaines expériences ont une durée de vie plus courte : en ville dans un immeuble de la rue du Languedoc, en Ariège à Tarascon, les tentatives d'habitat "sauvage" se sont terminées par l'expulsion des squatters pour l'une, par la destruction du bâti pour l'autre. Les squatters de ces lieux ont disparu en tant que tels sans qu'une stabilisation ne puisse se négocier, ni avec le voisinage, ni avec une institution.

Mis à part Emmaüs qui bénéficie d'une organisation déjà ancienne et d'envergure internationale, les expériences qui ont fini par se stabiliser ont dû

mettre en œuvre trois types d'actions : la lutte négociée, des procédures de sélection afin de spécifier un public correspondant au lieu, une visibilisation dans la durée.

Une lutte têtue est à la base de la "réussite" de trois des expériences étudiées. Après la démonstration qu'un lieu d'accueil d'un genre nouveau pouvait répondre à la situation de certains sans-abris, le collectif inter-associatif toulousain, qui avait été capable de créer un accueil de jour, a décidé d'opposer l'épreuve de force à l'inertie des institutions locales. L'occupation de l'immeuble de la Française des Jeux, rue Job, puis celle de l'immeuble du boulevard Riquet se sont réalisées dans une atmosphère de combat pour l'accueil d'urgence devant les carences du service public. À chaque fois les médias ont été convoqués et les institutions politiques mises en accusation par des associations qui se définissent comme militantes. L'histoire de Myrys est une succession d'occupations de lieux désaffectés offrant d'importantes surfaces aux ateliers d'artistes. Les bâtiments visés étaient bien connus dans la ville, et les propriétaires étaient souvent des institutionnels de prestige : Mairie, École Polytechnique, Rectorat. Les militants du Groupe Amitié Fraternité, "SDF" (certains anciens, d'autres non) ont occupé des maisons laissées à l'abandon en attendant les réactions. Dans chacun de ces cas à chaque occupation il s'agissait de provoquer l'initiative des pouvoirs publics : à partir d'une situation de fait (l'illégalité d'une occupation) et d'un travail de légitimation (on a de bonnes raisons pour occuper) quelles réponses politiques vont être apportées ? Sans la stratégie de l'occupation illégale la question ne paraissait même pas posée. Négocier la sortie d'une occupation, c'est commencer à négocier, et les squatters l'ont bien compris, en laissant la porte ouverte à la discussion et en évitant souvent l'épreuve de l'expulsion par la force : ils ont préféré quitter certains lieux après quelques promesses (plus ou moins tenues par la suite) que résister à tout prix dans les locaux occupés.

Le travail de légitimation s'inscrit dans le temps. Il a fallu sept ans pour que Job-Riquet obtienne le statut de CHRS nouvelle formule. Habitat Différent a négocié avec la Mairie pendant plus de cinq ans avant d'obtenir l'aval pour une occupation légale, que l'association n'aurait pas obtenu sans la mise en place du dispositif ALT. Myrys a mis 6 ans avant que les pouvoirs publics fassent une proposition sérieuse de relogement (non réalisée à ce jour). Le temps de revendication fait partie du processus de légitimation, comme si les pouvoirs publics devaient s'assurer du bien fondé de la demande par l'entêtement que les acteurs mettent à revendiquer sur une durée relativement longue. Pendant ce temps, la lutte doit rester visible. Les occupations successives, qui connaissent une temporalité médiatique relativement définie (annonce que l'on doit partir de l'ancien squat, annonce d'une nouvelle occupation, fête autour de l'occupation, réaction des propriétaires, décision juridique, intervention de la police ou non, annonce que l'on résiste, annonce des négociations...) fournissent la matière à des informations publiées dans la presse locale (nous avons un exemple systématique avec Myrys). Pour l'accueil hivernal d'urgence, la

visibilité est davantage saisonnière, mais les associations n'oublient pas d'interpeller les institutions par l'intermédiaire de la presse à plusieurs reprises dans l'année.

C'est aussi en constituant un public spécifique que les acteurs associatifs parviennent à leur fin. Cette constitution passe par la sélection. Dans le monde indifférencié des "SDF", un tri en fonction du lieu permet de sélectionner ceux qui seront associés. Un animateur du GAF dit, à propos des locataires d'Habitat Différent : *"On a voulu filtrer, on a fait attention à qui on accueillait"*. Il s'agit de faire participer au collectif d'habitat des personnes dignes de confiance, qui ne doivent pas mettre en danger l'existant, adhérer à des valeurs de "vie alternative". Myrys s'est posé aussi la question de la régulation dans un lieu occupé par un grand nombre de personnes, et a, dans sa phase la plus récente évoqué une sélection en fonction de l'investissement individuel dans le collectif : *"Nous devons restreindre le nombre des occupants. Ne resteront que les gens qui veulent s'investir dans le collectif"*. Nous avons vu que Job-Riquet avait progressivement favorisé l'accueil des "résidents notoires", par un système de réservation pour la nuit suivante et en tentant de convaincre d'autres groupes (les "jeunes" en particulier) d'aller ailleurs.

Ce qui est demandé aux personnes à qui on veut bien accorder une certaine confiance, c'est quelque chose qui relève de l'engagement : même si cet engagement ne concerne qu'une partie de la vie de l'individu (le travail, par exemple, n'est pas abordé chez Habitat Différent mais l'est chez Myrys par le biais de l'activité artistique, la participation à la vie collective n'est pas demandée chez Riquet), il fait et permet la relation. *A contrario*, on s'aperçoit que dans le cas du squat de la rue du Languedoc, c'est bien l'impossibilité d'une relation de confiance qui a empêché que les squatters puissent continuer à rester dans les appartements occupés. Pour reprendre la terminologie de Ricœur, c'est bien "le maintien de soi à travers le temps"³⁰⁷ qui a fait défaut dans les attentes des locataires. Ce n'est pas que les squatters aient été violents ou impossibles à maîtriser qui est souligné, c'est qu'on ne pouvait compter sur leur parole, car aucune négociation ne peut se réaliser sans l'affirmation d'une "identité morale du soi" suffisamment stable dans le temps : *"Ce que j'ai trouvé très gênant, c'est qu'il n'y avait pas d'interlocuteur (...) Ils étaient toujours d'accord et leur discours c'était « pas de problèmes, on va changer, tout va s'arranger, on vous emmerdera plus, tout ça..." et dix minutes après, ça recommençait"*.

Ce type de relations qui suppose une construction d'un moi dont Charles Taylor a analysé les sources (à travers les thématiques du sens de l'intériorité, de la liberté, de l'individualité et du sentiment d'appartenance à la nature) fait partie intégrante des valeurs de notre société : l'idéal de l'individu contemporain, c'est le "produis-toi toi-même", en faisant comme si les liens reçus à la naissance comptaient beaucoup moins que ceux que l'on est capable d'établir par son auto-construction individuelle. Si la thématique de la confiance est travaillée par des sociologues comme Anthony

307 Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Le Seuil, 1990.

Giddens, c'est parce que, toujours idéalement, la confiance est moins donnée parce qu'on se reconnaît comme appartenant au même collectif, qu'à construire dans une relation interpersonnelle basée sur des valeurs proches. L'injonction du "produis-toi toi-même" met bien en avant la production de soi, car "derrière l'exploration du moi moderne se trouve le pré-supposé que nous ne savons pas à l'avance qui nous sommes"³⁰⁸. Ces relations de confiance peuvent difficilement se passer d'un cadre qui ne rentre pas dans un idéal de liberté, et on voit comment une relation qui implique l'injonction de l'insertion, ainsi que le suppose le travail social "classique", peut-être mal reçue par un public sans doute susceptible sur les questions de dignité personnelle. Ne sont donc "enrôlés", dans et par la constitution de ces lieux, que ceux qui, pour une raison ou une autre, acceptent de l'être grâce à des relations de confiance qui sont elles-mêmes encadrées par des valeurs partagées. Ces valeurs ne paraissent pas différentes des valeurs les plus communes de notre société, comme le droit reconnu à chacun d'être le propre expérimentateur de sa vie.

Parmi ces valeurs communes, celle qui concerne le droit (qui va aussi parfois jusqu'à l'injonction) à la mobilité est une des plus représentatives de la modernité. Le mouvement (vers le "progrès", de préférence) caractérise la modernité même. Et l'idée de ce mouvement façonne les individus qui s'évaluent, par leur travail réflexif, à l'aune de leur sentiment de bouger, d'évoluer : "notre problème ne consiste pas seulement à savoir où nous sommes, mais où nous allons (...) En tant qu'être qui croît et devient, je ne peux me connaître moi-même que par l'histoire de mes progrès et de mes régressions, de mes réussites et de mes échecs"³⁰⁹. Les déplacements dans l'espace constituent une forme privilégiée de la recherche sur soi et de soi. La mobilité prend une telle place dans les valeurs communes que certains ont pu parler d'"utopie cinétique"³¹⁰. Nous ne développerons pas ici toutes les formes de mobilité que connaissent la plupart de nos contemporains des sociétés développées, ni comment l'immobilisme est lesté de jugements négatifs évidents. Avoir plusieurs résidences au point qu'il est difficile parfois d'en qualifier une comme principale (pour les retraités par exemple) est une norme qui s'étend, la mobilité professionnelle est aussi valorisée jusque dans ses dimensions géographiques. Lieux d'habitat et lieux de travail sont de plus en plus dissociés, les loisirs impliquent des déplacements quasi obligatoires ("partir en vacances" s'est imposé à la place de "prendre des vacances"). C'est l'immobile, celui qui ne part pas, qui est désigné du doigt comme porteur du stigmate de la pauvreté, dans la presse, chaque nouveau mois d'août.

Nos contemporains sont-ils des errants ? Le sentiment négatif lié au terme d'errance semble pour autant lié à une action de déplacement définie comme "sans but". Il faudrait donc que l'on puisse définir des "mobiles"

308 Charles Taylor, *Les sources du moi, la formation de l'identité moderne*, Le Seuil, 1998 p. 234.

309 Taylor, p. 75.

310 Peter Sloterdijk, *La mobilisation infinie*, Christian Bourgois, 2000.

avec but et des “mobiles” sans but afin de distinguer les mobiles des errants. Faute d'investigation plus complète sur les buts comparés de chacun, les “SDF”, qui ne paraissent pas par essence plus mobiles que d'autres ne peuvent se définir par l'errance. D'autant, comme nous l'avons vu à travers cette étude, qu'ils sont prêts à s'arrêter dans leur déplacement dès que des conditions avantageuses pour eux se présentent.

La différence la plus évidente entre ces mobiles “SDF” et nos autres contemporains mobiles est dans la différence de richesse matérielle. Des sociologues américains qui établissent le bilan de 15 ans de recherches sur les sans domicile aux États-Unis le disent simplement : “Les recherches énumérées dans ce rapport ont quand même permis d'établir, d'après nous, un fait clair et totalement irréfutable : le problème des sans-domicile est effectivement lié à la misère”³¹¹. Une étude récente en France³¹² précise que pour les sans domicile usagers de services d'hébergement et repas chauds (personnes seules) le revenu médian s'établit à 380 euros. 43 % de cette population enquêtée est endettée : “les dettes sont bien plus élevées pour ceux qui dorment dans la rue, atteignant plus de 4 570 euros (soit 30 000 francs) pour la moitié d'entre eux”.

Dès que des expériences, dans leur originalité, sont analysées, le phénomène “SDF” se dissout au profit de figures qui prennent l'allure d'habitants, de résidents, certes parfois “différents”, ou rehaussés du qualificatif “notoires”, mais qui se caractérisent par des capacités à “habiter” indéniabiles. À partir de valeurs partagées, des “passeurs” et des “SDF” négocient des formules d'habiter de manière toute pragmatique, en se donnant le temps de l'expérimentation dans des types de relations d'où la figure du donneur de leçon est exclue. En cours de processus de mobilité représentatif des valeurs de la modernité, ces “SDF” trouvent une forme de résidence en rapport avec leur situation de grande pauvreté, mais dont ils ont choisi certaines des modalités.

L'individuel et le collectif, entre insertion et intégration

Sur la question de la mise à distance de la figure du donneur de leçons, on rappellera ici un paragraphe de Jacques Donzelot et Philippe Estèbe qui nous semble pouvoir nous aider à cadrer notre propos (bien que ce texte concerne la situation de “l'exclu” plus largement que celle du SDF) : *Le souci de développer les capacités d'autonomie des individus passe par une levée des normes que les institutions d'intégration font peser sur eux. En principe ces institutions exercent sur eux une contrainte nécessaire afin qu'ils intègrent les valeurs sociales et puissent prendre leur place dans la division sociale du travail. Elles délivrent en quelque sorte un passeport pour l'emploi dans la société. Et cet emploi constitue la base de l'individuation. Mais quand les emplois se raréfient,*

311 Wright James D. and Rubin Beth A., Les sans domicile aux États-Unis. Leçons tirées de quinze années de recherche, *Sociétés Contemporaines*, n° 30, 1998.

312 Cécile Brousse, Bernadette de la Rochère, Hébergement et distribution de repas chauds. Qui sont les sans-domicile usagers de ces services ? *Insee Première*, n° 824, janvier 2000.

ces contraintes semblent bien accroître la difficulté par une exigence formelle qui décourage les plus faibles de faire un effort dont la récompense paraît de plus en plus aléatoire. Plutôt qu'une vaine contrainte inaugurale, la démarche d'insertion consistera alors en une valorisation des aspirations, en une assistance à leur réalisation. L'acquisition des valeurs avec leur part de contrainte devant se faire par l'appui pris sur le projet de l'individu, ce support les lui rendant acceptable en les faisant découler de sa propre volonté³¹³.

La construction catégorielle des "SDF", en tant que produit institutionnel exogène dérivé du sens commun, nous semble demeurer le plus souvent sous le joug normatif de l'intégration, celui d'une "vaine contrainte inaugurale", et s'être rarement donné les moyens de la logique de l'insertion. Notre propos n'est pas de réhabiliter la figure de l'exclu dans sa dimension macro-sociale et encore moins dans sa dimension individuelle "déficitaire". Il consiste par contre à essayer de tirer un peu de valeur des exemples étudiés, dans le sens, sinon d'une analyse des "aspirations" des personnes et groupes qualifiés comme SDF (le terme nous paraît impropre dans la mesure où rien ne permet de penser que les "aspirations" du SDF soient différentes de celle du non-SDF), du moins dans le sens du mieux comprendre comment ils exercent leurs capacités d'autonomie, en fonction des contraintes qu'ils rencontrent et des opportunités qui s'offrent à eux.

Malgré le décalage avec notre approche, l'intérêt de la citation nous semble résider dans le fait qu'elle permet d'ouvrir (ou de réouvrir) différents chapitres qui nous semblent, à l'issue de notre tour d'horizon de quelques lieux, redevables d'un effort de synthèse. Ceux-ci portent sur les conditions et les formes de l'habiter et sur l'articulation entre l'individuel et le collectif, sur les temporalités dans lesquelles s'inscrivent les différents lieux, sur les construits de "publics" et les formes du "passage".

Nous nous attacherons particulièrement à ce qui apparaît comme faisant diffraction ou reformulation du questionnement initial.

Se "poser" et/ou se "caser"

Les exemples que nous avons traités, y compris parmi ceux qui se montrent les plus "informels", les moins cadrés ou encadrés, témoignent que les personnes réputées SDF articulent mobilité et sédentarité dans des proportions certes marquées par les limitations qu'elles rencontrent, mais qui n'ont rien que de très banales au regard des modèles dominants de société. Au vu des exemples de la rue du Languedoc ou du squat de Tarascon, même les plus jeunes, bien que très mobiles, s'inscrivent d'abord comme habitants permanents. Ce que ne manquent pas de mettre en lumière, dans ce dernier cas, les professionnels des structures que ces jeunes fréquentent quotidiennement. En Ariège, où différents intervenants disent bien que prendre le chemin de l'intégration commence à leurs yeux par accepter de partir (pour aller chercher qualification ou emploi), c'est la stabilité de certains, résidents dans les mêmes

313 J. Donzelot, P. Estèbe, *L'État animateur, essai sur la politique de la ville*. Éditions Esprit. 1994. p. 96.

lieux depuis plusieurs années, qui est considérée comme problématique, beaucoup moins que leur capacité à se déplacer.

Des hiérarchies spatiales préexistantes

Où les plus pauvres trouvent-ils à réaliser des possibles résidentiels, et avec quelles perspectives ?

Nous avons vu avec l'exemple du Couserans que les "marginiaux" peuvent s'inscrire durablement dans l'espace local pour autant qu'ils respectent les hiérarchies préexistantes en rejoignant "la montagne", c'est-à-dire les délaissés de l'ancienne économie rurale, en altitude respectable et à distance des villages. Cet exemple a valeur plus générale, y compris en milieu urbain : les squatters de la rue du Languedoc ont établi un "chez nous" dans les combles d'un immeuble haussmanien resté accessible, les anciens d'Habitat Différent ont d'abord occupé des locaux vacants situés hors la ville, d'autres investissent des friches urbaines. Pour la plupart, les "SDF" se placent là où cela leur est possible, avec plus ou moins de perspectives de s'inscrire dans la durée, et notamment des perspectives très limitées lorsqu'ils se posent sans considération pour les hiérarchies socio-spatiales établies (par exemple à Tarascon, dans la promiscuité avec un voisinage hostile).

Encore ces considérations sur la durée relèvent-elles plus d'un constat de recherche *a posteriori* que d'une spéculation des candidats résidents. Il apparaît également que les personnes ou groupes de personnes sans résidence s'installent généralement hors de toute logique anticipatoire, sans préjuger d'un temps de séjour, et sans volontarisme à se maintenir dans les lieux. On revient par-là sur le caractère essentiellement pragmatique et contingent de leur démarche : les opportunités qui s'offrent aux marginaux, même aux marges extrêmes des espaces d'habitat, portent sur des espaces contraints, le plus souvent définis comme inhabitables et qu'il s'agisse de propriété privée ou d'une collectivité, la première des perspectives reste celle de l'intervention de la force publique, face à laquelle les occupants sans titre se situent sans intention de résistance. L'exemple ariégeois a montré là aussi le plus clairement que les espaces du possible se définissent d'abord comme espaces d'un difficile arbitrage, lui aussi tout pragmatique, entre état de loi et état de fait : que vaut-il mieux ? Faire "descendre" les marginaux qui occupent illégalement des ruines, ou les laisser là où ils sont, en l'absence de véritable conflit ouvert avec les propriétaires et de confrontation avec les habitants ? On a été formulés à plusieurs reprises des propos semblables par les gendarmes, un maire, des travailleurs sociaux... Transposé en milieu urbain, l'arbitrage se complique souvent du risque d'une médiation d'une éventuelle expulsion et/ou par le fait du poids acquis par une action spécifique qui a pris forme de dispositif.

Jusque là, ces considérations de base concernent au premier chef les expériences que nous avons qualifiées comme "non gouvernées". On a vu avec certains des exemples toulousains que les termes de l'arbitrage se trouvent nettement modifiés dès lors que la question des SDF, ou plus largement celle de l'occuper sans titre si l'on prend en compte les "squarts", est

médiatisée ou simplement relayée par une ou des associations militantes. De la rue Deville à la rue Job et au CHRS Riquet, ou dans la dynamique associative d'Habitat Différent, l'action de légitimation de formules alternatives a beaucoup contribué à déplacer la question des SDF du champ et des logiques de l'intégration dans le champ de l'insertion, à déplacer les représentations des catégories en présence et à construire des publics pour une politique d'insertion. Que la question sociale des SDF ait vu se mobiliser une action associative est un fait marquant des ces quinze dernières années, notamment à Toulouse. Et que les associations se situent originellement sur le versant caritatif ou humanitaire, que certaines restent prisonnières de logiques missionnaires, n'enlève rien à leur participation effective d'aujourd'hui dans la définition des options de politiques locales.

Plus récemment, des institutions du type CHRS, dans le passé souvent mises en cause pour leurs politiques sélectives de recrutement, se sont également engagées, en profitant notamment des dispositions ouvertes par l'Allocation Logement Temporaire, sur le terrain de l'insertion par l'habiter en direction de publics, ou du moins de personnes moins définies au regard de leur employabilité à court terme. Les gestionnaires du CHRS Riquet sont dans ce cas, comme ceux des structures "éclatées" de l'association Espoir. Cela ne va pas là encore sans nécessiter un arbitrage difficile dans la gestion du risque inhérent à l'action d'insertion dès lors qu'elle s'adresse à un public moins "contraint" que ce qu'elle connaissait jusque-là.

On rappellera enfin, avant de revenir plus loin sur la question de l'articulation entre insertion et intégration et sur celle de la médiation sociale, les déboires manifestes de l'accueil de jour de Foix, marqués notamment par les démissions successives des deux derniers animateurs. Sans doute faudra-t-il y voir la marque d'une action qui se dit d'insertion mais vise seulement à la normalisation du rapport éducateur/éduqué, mais sans jamais trouver la voie d'une valorisation de son public d'usagers. De ce point de vue, le contrepoint entre les formules qui privilégient le "faire pour" les SDF sur le mode éducatif et celles qui privilégient au contraire le faire "avec", dans un esprit de qualification individuelle à travers la démarche collective (et on pense notamment aux exemples d'Habitat Différent, mais aussi d'Emmaüs et de la rue Job), semblent mériter réflexion.

Ce bref tour d'horizon résume la complexité grandissante dont nous avons cherché à rendre compte.

Habiter dans l'articulation entre individuel et collectif

La dimension collective apparaît bien souvent comme dimension marquante dans la plupart des exemples traités. Ou plus exactement, ces formules et expériences, même parmi les plus éphémères et les moins formalisées, soulèvent régulièrement la question de l'articulation entre l'individuel et le collectif. Cette question tourne autour de quelques modalités principales :

- les relations de réseau, dont on a vu notamment dans le contexte ariégeois, mais plus encore dans le cadre des squats qui se réfèrent à la figure

du "traveller", qu'ils définissent un espace d'inter-connaissance, sinon de solidarités, qui déborde très largement du cadre local.

- l'habiter ensemble, mais sous des formes de faible implication, en l'absence ou quasi-absence de projet liant les membres du groupe. On a vu que les squats informels de Tarascon ou du centre-ville toulousain, notamment, présentaient souvent ce caractère de cohabitation à faible intensité, sous la contrainte d'une forte autonomie individuelle, d'un primat de l'individuel sur le collectif, le groupe se maintenant simplement autour d'une figure de fondateur-régulateur.
- l'habiter en groupe à valeur associative ou communautaire, sur la base d'un sentiment plus ou moins fort de participation³¹⁴ à un projet commun. Les exemples les plus marquants sont ceux d'Emmaüs, d'Habitat Différent, de Mix'Art et de la Boucle, qui ont pour caractéristique commune de s'inscrire dans le temps long d'un projet construit au service d'une stratégie de conquête et sur le mode de l'entreprise collective.

Sans doute peut-on dire qu'au-delà de ces différentes formes les représentations d'acteurs sont nombreuses à s'alimenter de traits de culture commune : on a vu par exemple des valeurs liées à la "créativité" s'exprimer en des termes assez analogues aussi bien parmi les membres des squats, d'Habitat Différent, des squatters de Tarascon... Sans doute peut-on également parler, d'un "sentiment du collectif" tel que le définit Nicolas Dodier³¹⁵ qui réunit des "assemblées" dont les membres s'identifient autour de figures emblématiques (le routard, le traveller...), collectifs pertinents fortement étendus et disséminés dans l'espace, "chacun presumant qu'autrui peut partager la conscience d'un même tout", qui structurent les réseaux d'inter-connaissance et de sociabilité.

Mais caractériser les expériences et constructions que nous avons étudiées nous confrontent à un réel problème de qualification : les configurations en présence relèvent toutes de formes complexes d'articulation entre l'individuel et le collectif, dont il serait arbitraire de dire qu'elles empruntent à des modèles pré-formatés de cultures de la précarité ou de la pauvreté, de collectifs identitaires, de communautarisme, etc.

Si l'on cherche à qualifier les modèles de référence des acteurs, tels qu'ils articulent habiter et s'organiser, être ensemble et se produire soi-même, autrement dit si l'on essaie de caractériser les constructions auxquelles participent les SDF pour ce qu'une action d'insertion pourrait apprendre de leurs "attentes" ou "aspirations", nos constats cultivent le paradoxe plus que le catégorique :

314 Derrière lequel on pourrait voir poindre l'une des définitions anciennes de la communauté : "Une communauté est une collectivité dont les membres sont liés par un fort sentiment de participation". G.A. Hillery. *Definitions of community: areas of agreement*. Rural Sociology. XX 1955.

315 N. Dodier. Remarques sur la conscience du collectif dans les réseaux sociotechniques. *Sociologie du travail*, n° 2, 1997, p. 131 à 148.

- Il est bien difficile, sinon hors de propos, de repérer parmi les occupants des lieux qui se sont ouverts hors gouvernance (les squats informels), des acteurs qui se réfèreraient à une culture de la pauvreté ou à une quelconque identité enfermée sur des catégories comme “les SDF”, “la zone”, “la rue” ... L’affirmation d’un “nous” passe par contre, en particulier parmi les plus jeunes, par la référence aux nouvelles cultures musicales, aux valeurs de l’activité créatrice... Les squatters temporaires de Tarascon et de Toulouse, cherchent sans doute plus à réaliser un “ici et maintenant”, bien loin des normes de l’intégration, et plus proche des modèles de la “jet-set”, dans lequel habiter rime d’abord avec festivités, réseau de sociabilité...

Les lieux où se présente le plus volontiers la figure du SDF ou du “routard” sont ceux qui ont développé des formes d’organisation qui allient entreprise morale, entreprise d’insertion et entreprise tout court. Ainsi à la communauté d’Emmaüs, où si les figures croisées du compagnon et du routard font toujours référence identitaire, une grande partie des membres affichent une bonne vingtaine d’année de résidence. Ainsi l’association GAF-Habitat Différent dont les membres fondateurs se prévalent d’une identité de SDF alors que la plupart d’entre eux se sont vus investis d’un statut de travailleurs sociaux, ou ont suivi une trajectoire d’intégration. Dans un cas comme dans l’autre, les structures seules continuent à se définir dans la figure du SDF, alors que les biographies individuelles de leurs membres ne dénotent en rien un quelconque enfermement identitaire.

À l’inverse, on cherche en vain la figure du SDF du centre-ville, réputé seul, isolé, sans ressource relationnelle, qui constitue encore aujourd’hui un prototype pour une action qui se donne pour objectif d’“aller vers” les “plus marginaux parmi les marginaux”³¹⁶, également réputé pour ne plus être en mesure de se mobiliser. L’exemple de la rue Job-Riquet les a non seulement révélés en tant que toulousains “notoires”, mais aussi comme résidents collectifs. La création du lieu a ouvert une opportunité qui ne trouvait pas place dans les formules d’habitat individuel qui leur étaient proposées.

Individuel et communautaire

Le modèle communautaire se joue souvent comme une “alternative”, en particulier dans le petit monde des associations qui s’attachent à “faire avec” les SDF, au service d’une insertion avec ou sans le travail, et plus largement dans la plupart des lieux que nous avons visités. Mais il apparaît que ce qui se joue a généralement bien peu à voir avec la reproduction d’une communauté canonique totalitaire. Au contraire, la référence à un idéal communautaire s’avère relever essentiellement de la référence mythique, et celle-ci tend à s’estomper fortement avec le temps. Dans l’ensemble, l’alternative communautaire, ou plus généralement les alternatives qui se prévalent de la communauté, semblent participer à un processus d’individuation dans et par le

316 Formule propre aux acteurs du “travail de rue”.

collectif. C'est ce qui semble ressortir de l'observation du site d'Emmaüs, dont les évolutions depuis vingt ans vont dans le sens d'une individuation dans le travail et vers l'habiter individuel, alors que la structure de production reproduit de plus en plus les modèles de l'entreprise à fort sentiment du collectif³¹⁷. C'est aussi vrai dans les montagnes de l'Ariège où la disparition des sociétés paysannes a laissé derrière elle le mythe de sociétés solidaires qu'elles n'ont jamais été vraiment, et où la caractéristique principale des groupes néo-communautaires tient sans doute à la façon dont ils recomposent en permanence du collectif avec des individus. Cela l'est aussi de différentes autres formules qui cultivent au jour le jour l'identitaire et l'individu, au service d'une action d'insertion qui a su faire valider ses succès, et en premier lieu d'Habitat Différent, de l'association La Boucle...

Dans le cas urbain étudié, la référence communautaire alimente une activité associative et les luttes de conquête que mènent les associations pour l'accès à l'urbain, et leur confère à la légitimité nécessaire à la mise en place de formules alternatives, un temps surtout préoccupées d'hébergement d'urgence, d'accueil de jour, et aujourd'hui plus attentives à développer un habitat adapté dans la continuité et la pérennité. Que ces formules empruntent à des représentations, à une mythologie du communautaire, traduit d'abord le fait que ces organisations se produisent "à l'imaginaire", en référence au mythe fondateur des micro-sociétés marginales. Cela traduit ensuite la difficulté que rencontrent les militants de l'insertion à se fonder sur d'autres modèles. À ce titre, les actions menées au nom d'un modèle de la communauté d'artistes, qui cherchent à asseoir la légitimité des "créateurs" à "travailler" ensemble en un lieu urbain sans être tenus par les impératifs légaux de la propriété foncière, apparaissent bien comme participant d'une même démarche, ancrée dans la mythologie de "l'artiste maudit", qui se cherche les moyens à la marge de réaliser son idéal créatif.

La pragmatique de l'action d'insertion des "SDF" passe sans doute aujourd'hui par de telles références et invocations de modèles, dont le caractère est à la fois d'être réputés archaisants et d'animer une intervention ancrée dans l'imaginaire de la marginalité (et aussi d'alimenter une littérature de fiction qui trouve de nombreux consommateurs³¹⁸). Rien ne laisse par contre penser que ces organisations, quel que soit le soutien qu'elles reçoivent d'associations d'essence caritative ou humanitaire, s'inscrivent dans la perspective d'un communautarisme synonyme de stratégie de fermeture de micro-sociétés dans la société.

Produire du temps avec de l'espace, en l'occurrence avec des lieux ouverts à cet effet, produire du collectif avec des individus tenus de se produire eux-mêmes, aussi pauvres soient-ils, produire de l'individuation avec du collectif transitoire, que celui-ci se réfère ou non à l'imaginaire communautaire. La

317 Cf. N. Dodier. *Op. cit.*

318 On ne citera qu'un seul exemple dans le registre de la littérature de science-fiction : le cycle littéraire que R. Silverberg a consacré à Valentin, jongleur marginal appelé à devenir l'incarnation politique de tout un monde...

formule n'est pas très loin de la façon dont les théories de l'insertion ont défini celle-ci dans le champ socio-politique³¹⁹. Sans doute les multiples tentatives et expérimentations que nous avons rencontrées, entre figures du collectif et de l'individu doivent-elle être tenues pour significatives du contexte de l'insertion sans le travail, dans lequel des individus parmi les plus pauvres et les moins à mêmes d'accéder à l'habitat normé doivent faire la preuve de leur capacité d'habiter et de participer à du collectif pour s'identifier eux-mêmes dans un processus d'intégration et être reconnues comme tels.

À l'articulation entre théories sociologiques, théories politiques et théories de l'action sociale, on peut penser que le problème réside surtout dans la difficulté générale à penser aujourd'hui l'articulation entre individuel et collectif, insertion et intégration. À l'idylisme dominant des premières répondent les idéologies "républicaines" qui s'attachent depuis la Révolution à conjurer tous les communautarismes, au service des normes d'intégration par l'individuation au travail, normes dont le travail social a du mal à s'abstraire malgré les mutations récentes. L'exemple ariégeois montre qu'au nom de l'insertion des "errants", les acteurs en présence continuent parfois à faire peser un fort soupçon sur tout ce qui apparaît susceptible de traduire "la tentation des groupes démunis de se replier sur eux-mêmes"³²⁰, et à se poser en donneurs de leçon d'intégration dans l'espace étroit des normes de l'habiter qui s'y attachent.

La reconnaissance de publics d'exclus par des expérimentations sociales

Cette partie revient plus particulièrement sur la dynamique des formules qui s'inscrivent dans une histoire relativement longue d'expérimentation sociale dans la relation aux SDF, structures en voie d'institutionnalisation ou interventions d'associations qui ont le plus nettement contribué à définir et à "fixer" un public dans la durée. Elle s'attache à ce titre à tirer quelques éléments de conclusion en référence principale aux expériences que nous avons présentées dans les deux premiers chapitres de monographies, et en tirant en premier lieu les enseignements des formules d'accueil hivernal de la rue Deville à Riquet et des formules d'habitat "différent".

Le contexte de ces expérimentations sociales est celui d'une politique de l'État français qui a pris la mesure de ses limites en sa composante d'État social³²¹ : dès lors il limite ses engagements sur le plan de la protection sociale tout en appelant au civisme et à la solidarité des citoyens pour qu'ils s'organisent afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et contre l'isolement. L'appel à la bonne volonté citoyenne s'accompagne de quelques financements d'opérations, largement symboliques et sans pérennisation ; mais les acteurs locaux tentent de tirer parti au mieux de ces financements momentanés, toujours à l'affût de leurs reconversions au service de nouveaux labels

319 J. Donzelot, P. Estèbe. *Op. cit.*

320 Idem.

321 Dans l'acception que retient notamment Jurgen Habermas. Cf. "La crise de l'État Providence", In *Écrits politiques*. Éditions du Cerf. 1990. (Le titre de l'article est mal traduit en complet décalage avec son contenu).

plutôt que de nouvelles opérations. Les cas analysés se situent au cours d'une période où le cadre de la politique sociale en France est de cet ordre. Ils sont sans doute limités, sur le plan quantitatif, par le public concerné : les institutions d'accueil, d'orientation, d'accompagnement et les CHRS sont les dispositifs urbains qui s'occupent de la plus grande partie de ces populations précaires. Mais l'inscription dans la durée des divers modes d'intervention que nous avons décrits, est néanmoins révélatrice d'un autre regard qui permet justement d'exhiber des publics de la rue dont les pratiques institutionnelles classiques brouillent les contours (quand elles ne les font pas disparaître) : les acteurs associatifs apparaissent indispensables pour susciter ce regard novateur. La condition de possibilité de cette émergence de "l'au-delà" de l'exclusion ordinaire nécessite une posture de profond respect de ces cultures autres, au point de renoncer à tout projet d'intégration pour lui substituer le projet de témoin, i.e. de présence et de veille, afin que ces publics trouvent la forme de réalisation de soi, personnelle et collective, qu'ils souhaitent, soit un projet plus conforme à la logique de l'insertion.

La perspective de "sortie" pour "intégration" ou "réintégration", c'est-à-dire la perspective de "réhabilitation" pour un "rétablissement" dans le marché du travail, le marché du logement et le marché des affiliations urbaines ordinaires, est sérieusement mise en sourdine, et même abandonnée : ces publics ont leur mode de vie, au sein desquels la sociabilité et les autres formes de lien social sont différentes mais pas inexistantes. L'expérience de terrain de certains acteurs urbains leur fait deviner un public totalement étranger aux perspectives d'intégration aux configurations urbaines dominantes et à qui ils veulent signifier que l'altérité de leurs modes de vie ne les exclut pas de la citoyenneté : ils sont citoyens au même titre que leurs concitoyens, c'est-à-dire qu'ils ont leur place et donc leurs droits dans la ville.

Le point commun à ces intervenants est d'abord une mise à distance des espaces institutionnels. Le hall de gare (où SOS Voyageurs a son local), lieu de passage, de travail et d'agitation perpétuelle, peut devenir un lieu de pause, de ressourcement et de tranquillité (en dehors des espaces institués à cet effet : cafés, restaurants, salles d'attente des voyageurs) à condition que la densité des personnes qui détournent la fonction normale du hall n'attire pas l'attention en créant un climat d'insécurité par la visibilisation de cette transgression fonctionnelle. Un bâtiment provisoirement désaffecté, pas très éloigné du centre-ville, à peine réaménagé pour un hébergement de fortune (comme l'accueil hivernal de la Rue Deville à Riquet) devient "un toit dans la rue" : il permet à des personnes de quitter la rue un moment pour manger et dormir "à l'abri", c'est-à-dire de sortir de la visibilisation d'un autre mode de vie qui les constitue en étrangers aux citoyens ordinaires ; en même temps cette "invisibilisation" momentanée est la condition de possibilité de rencontrer autrement des semblables dans le creuset d'une "intimité communautaire". On a vu que des structures plus institutionnelles peuvent également participer d'un projet de même nature, par exemple lorsque l'association Espoir développe un habitat spécifique dans une optique première d'intégration dans un quartier urbain. Peut-être sont-ce les maisons d'Habitat diffé-

rent qui donnent une clé de compréhension de ces pratiques spatiales : un autre usage de l'espace (on peut s'exposer entre soi mais dans l'intimité d'un espace séparé et collectivement sécurisé) permet de casser, au moins un moment, l'atomisation de l'errance urbaine en laissant entrevoir la possibilité de formes plus collectives d'existence sans avoir à se défendre sans arrêt contre les risques de violence urbaine du fait d'une exposition sans fin dans l'espace public, et donc une possibilité d'activités communes dans la coopération. Dans tous les cas, ces usages différents d'un espace sont déterminés par des conditions minimales qui à la fois les distinguent et les rendent accessibles sans trop d'effort ou plutôt sans trop de renoncement aux éléments essentiels des modes de vie de ceux qui peuvent y trouver refuge : faible densité dans le hall, renonciation à l'introduction d'alcool et de drogues dans le local d'hébergement d'hiver à bas seuil, participation aux réunions et aux tâches collectives dans les maisons d'Habitat différent, etc. Chaque lieu ainsi approprié permet la construction d'un "entre soi" pour des publics de rue sans hébergement aucun, parce qu'ils sont refusés ou parce qu'ils refusent des espaces institutionnels constitués à l'image des modes de vie dominants (chambres individuelles, hygiénisme dans l'entretien, décorations modernes, etc.) et selon des normes réglementaires (minimum de surface habitable par personne, équipements normalisés, etc.) : cette appropriation privée d'un espace détourné de sa destination première permet à des personnes de renouer avec un hébergement à plusieurs non atomisé, en quittant la succession et la juxtaposition d'hébergements de banc public ou de renforcement de porte. Ces sans-abri ne peuvent plus supporter d'emblée d'occuper des logements privés, qui leur paraissent "tellement privés" qu'ils sont complètement fermés à cette vie sur l'espace public, à cette vie de la rue qui est devenue un élément essentiel de leur mode de vie. Dans le contexte actuel de "normation" très exigeante, l'ouverture des normes de l'habiter aboutit à recruter des publics jusque là improbables. Ces exemples mettent l'accent sur le fait que l'État, relayé par les institutions sociales, qui détiennent le monopole de la production et de la sauvegarde des normes, peuvent se trouver "dépassés" face à la "grande précarité" et au jeu complexe des acteurs qui participent à la production locale des politiques spécifiques. Si l'action institutionnelle demeure prise au piège des limitations qu'elle s'impose au plan légal, les exemples évoqués montrent qu'il n'en est pas de même de l'expérimentation des opérateurs privés dans le déplacement de perspective qu'ils s'attachent à susciter.

Ce qui est commun à l'action des divers intervenants, c'est d'abord la mise à disposition d'un lieu sans la condition d'exigences habituellement mises en avant pour une vie collective conduite sous quelque forme d'intimité (il s'agit de ce que la civilité ordinaire dénomme "correction", et dont la détermination est sujette à bien des variations). En particulier, les autres formes d'hébergement incluent de façon tacite le présupposé d'une réciprocité minimale sous la forme d'un engagement, non dit mais toujours supposé, visant la recherche d'une sortie de ces modes de vie errants (sous-entendus "erratiques", c'est-à-dire faisant l'objet d'un jugement moral sous-jacent de disqualification). Dans les différents cas étudiés, qui ont su échapper au registre de l'intégration nor-

mative, aucune hypothèque sur l'avenir n'est posée : on ne fait pas de l'offre de cet espace un moyen de pression indirect pour négocier un autre avenir. Mais cette mise à disposition d'un espace préservé *a minima* est irréductible à l'ouverture pure et simple d'un lieu de repos : la présence et les activités des intervenants en orientent l'usage. Pour introduire une rupture par rapport à la rue, il ne suffit pas de constituer un lieu possible de retrait : la rupture vise aussi l'atomisation et l'individuation. Les intervenants agissent de telle sorte que des interactions de coopérations se prolongent à travers des échanges et des débats, à travers un repas (dont la préparation peut être partagée), à travers des jeux de société pratiqués par groupes, à travers des projets de voyage ou de sorties en commun, à travers une animation collective, à travers des projets d'activité avec d'autres ou seul : on renoue ainsi avec quelque forme de vie collective et on en éprouve la force et le soutien, en dépit de sa faiblesse ou de ses fragilités personnelles. Ces temps de vie collective, irréductibles à la juxtaposition d'occupants de lits ou à la succession, silencieuse ou bruyante, de placements dans une queue pour l'accès à un repas distribué, ne relèvent pas seulement d'une idéalisation humanitaire gratuite : ils produisent leurs propres effets, aussi modestes soient-ils. Ainsi, les intervenants observent que certains membres de ces publics retrouvent un certain "souci" de leur corps, ce qui constitue un tremplin pour d'autres démarches de santé. Ils notent que d'autres en viennent à manifester le goût d'une certaine continuité et la volonté d'une stabilité au sein même de leur errance urbaine, ce qui suscite la demande (qui se montre aujourd'hui très générale parmi les animateurs du dispositif urbain d'accueil "d'urgence", lesquels souhaitent de plus en plus rompre avec cette logique de l'urgence) d'un prolongement d'utilisation du lieu au-delà de la période hivernale la plus stricte. Ils soulignent aussi la stimulation de cette vie collective pour une "pause réflexive", hors de l'urgence d'une quête de gîte et de couvert, ce qui permet la maturation pour de nouvelles bifurcations biographiques. Au moment où l'on ne jure que par les réseaux parfaitement ajustés, on oublie que des lieux mal dégrossis et des modes d'intervention sans prétention ne signifient pas forcément l'errance dans l'approximation : la tolérance dans le façonnement de l'espace et dans l'offre de civilité peut être aussi une condition de possibilité du lien social, en sa manifestation du respect de la différence.

Les expérimentations sociales de ce genre, qui associent la générosité d'une hospitalité ouverte et sans exigence forte de correction civile au sein d'un espace peu aménagé pour les mêmes raisons, ne procèdent pas d'une qualification préalable de publics spécifiques reconnus. Au contraire, elles permettent grâce à leur succès de faire reconnaître des populations inaperçues ou occultées, ou stigmatisées au point d'être uniquement visibles par leur stigmate, et de légitimer des formes d'espace et d'action que les institutions trouvent inacceptables, faute d'être prévues dans l'univers juridique. Elles montrent également la nécessité d'une reconnaissance valorisante aussi bien par les autorités que par la société civile : c'est tout le sens de l'un de leurs effets, une qualification valorisante de ce public *a posteriori*. Dire en effet que ces "errants" de la ville et dans la ville, qui se méfient des offres institutionnelles, sont "des résidents notoires" amenuise leur errance et souligne leur

installation dans la même agglomération : leur mode de vie particulier ne les empêche pas d'être des citoyens à part entière de la ville de leur mobilité résidentielle, un peu comme les habitants qui déménagent à répétition tout en restant dans la même agglomération. Mais dès que la puissance publique tire les conséquences de cette expérimentation sociale en constituant un CHRS aménagé, la mise en œuvre de cette nouvelle forme institutionnalisée d'hébergement introduit de nouvelles exigences qui font apparaître un nouveau public ou des nouveaux publics laissés pour compte (au moins en partie). La vérification d'une nouvelle forme d'errance est effectuée sur d'autres terrains : l'appropriation massive d'un espace tacitement détourné où s'affichent des comportements qui suscitent l'insécurité de certains résidents notoires et des citoyens ordinaires appelle un mode d'intervention qui dissout ce nouveau public émergent dans la ville. Mais son invisibilisation indique qu'il y a place pour d'autres expérimentations qui permettront de mieux connaître ce public, de le qualifier et de le faire reconnaître. L'enjeu, pour certaines associations, est de toujours laisser une place pour le mode de vie "errant" dans sa diversité.

Entre les catégories politico-administratives (exclusion, intégration, insertion) et les trajectoires de vie de ceux que ces catégories visent, tout un travail se réalise sur le terrain. Nous avons pu observer que certains des acteurs bénévoles ou professionnels s'associent pour repérer les compétences de ceux que d'autres présentent comme "exclus de tout", "désocialisés", voire "irré récupérables". La notion d'insertion implicitement présente dans les actions décrites ci-dessus reste très vague, quand la terminologie n'est pas refusée complètement pour être trop souvent associée à son pendant intégrationniste, qui impose au contraire une "contrainte inaugurale" inacceptable pour les plus marginaux. Pourtant des points d'ancrage sont travaillés (l'habiter mais aussi parfois le corps), selon des modalités qui laissent la place à des initiatives des "exclus" eux-mêmes. En matière d'habiter, des lieux de pause sécurisés, où quelque chose de l'ordre de la vie collective peut se réaliser, ont obtenu, avec le temps, une légitimité reconnue par l'investissement public, même si les montages financiers restent fragiles. À chaque fois, à la suite d'un tri élaboré dans des interactions productrices d'histoire, dans des lieux où se jouent des engagements individuels dans un collectif, des personnes ont trouvé les moyens de satisfaire le souci de protection nourri à leur égard tout en ne reniant pas leur identité. Par contre d'autres n'ont pas été sélectionnés, et, peut-être, feront-ils plus tard de la formule qui leur conviendra davantage. Ce n'est ni dans les cadres de l'exclusion ni dans ceux des dispositifs dits d'insertion lorsque ceux-ci tendent à se conformer plutôt aux principes d'intégration, que s'opèrent ces formes de négociation mais dans l'ajustement entre des valeurs qui oscillent entre la compassion et l'égalité d'un côté, et dans l'affirmation d'une situation de rupture de l'autre.

Figures de passeurs et formes du passage

La diversité et la récurrence de squats ou de formules locales atypiques atteste d'un mouvement qui cherche et expérimente de nouvelles formes

de prise d'espace et d'existence pour – et souvent avec – ceux que le vocabulaire courant désigne comme SDF. Ces tentatives restent parfois sans portée, particulièrement dans les sites peu urbanisés où l'espace continue à être considéré comme le régulateur "naturel" des relations entre locaux et marginaux nouvellement arrivés.

En milieu urbain, cet attachement à la fonction régulatrice de l'espace perdure parfois, et peut même être revendiquée par les promoteurs d'initiatives nouvelles. Mais on assiste en parallèle à la multiplication de figures de "passeurs", individualités issues des milieux associatifs, du travail social ou de la rue, qui redessinent les contours et le contenu du fait associatif, au sens le plus large.

La fonction de passeur ne s'épuise pas dans l'exercice individuel d'une fonction d'accueil, même revisitée. Elle se construit dans des dynamiques collectives, inscrites dans la durée et marquées par des cycles qui donnent corps aux politiques publiques s'adressant aux personnes sans domicile.

Des espaces sans passeurs

Le rêve d'un système social où toute tension, toute difficulté à construire les termes d'une coexistence se régleraient par un processus naturel d'affection des espaces continue à structurer la pensée et l'action en direction des SDF. Cela est particulièrement vrai des terrains les moins urbains étudiés ici, petites et moyennes communes de l'Ariège, ou zones aux contours plus vastes du même département, telle le Couserans. Comme dans la plupart des zones de montagne, ces sites ont traversé des phases de dépeuplement, d'installation de néo-ruraux et de reconquête par des urbains à la recherche d'un arrière pays proche, terre de vacances et de loisir.

Ces recompositions spatiales et sociales n'ont pourtant pas d'impact favorable sur l'accueil des sans domiciles qui restent perçus non comme des exclus, mais comme des marginaux disposant des moyens d'assumer leur choix de vie. Dans les communes d'une certaine importance, on n'en tolère la présence que pour autant qu'elle se limite à user des services mis expressément à leur disposition : lieux où manger, dormir, se laver, se vêtir. Œuvres de miséricorde à peine modernisées, ces initiatives s'adressent à l'être biologique qui, en tant que tel, n'a pas vocation à se maintenir dans la cité et, de ce fait, à prétendre à des prestations durables.

C'est à l'espace que l'on affecte la fonction de maintien à distance de marginaux dont l'implantation durable constituerait un nouveau risque de déstabilisation de la structure sociale locale, déjà profondément modifiée par les néo-ruraux et le poids des acquéreurs de résidences secondaires. De fait, ils ne trouvent guère à s'installer de manière plus ou moins régulière que dans des sites éloignés de tout lieu urbanisé. Lorsqu'elle est souhaitée, leur "descente" vers la ville, leur retour au monde des humains, passe par la réintégration d'une place dans le champ de l'activité économique normée, avec une prédilection pour la création d'une activité propre.

Les cas de réussite de ces véritables parcours de combattant sont rares et ne trouvent que peu de passeurs pour en faciliter l'exécution. Des acteurs

locaux interviennent pourtant dans ce domaine, notamment les professionnels du social, et ont même structuré des logiques de coordination que leur envient parfois leurs homologues des sites urbains étudiés par ailleurs. Mais, sous couvert d'insertion, leur projet reste centré sur le retour à une certaine normalité de l'habiter et du travail, pour des publics dont il s'agit de combler les déficiences, de modifier le rapport à la société par un travail éducatif continu, depuis les structures à bas seuil d'exigence jusqu'aux services d'insertion par l'économique. Ces approches donnent rarement le résultat escompté par leurs auteurs, les "marginiaux" concernés préférant leur montagne ou le retour à des formes plus urbaines d'errance que de se plier au jeu d'un dispositif où ils ne trouvent pas leur place.

Quelques initiatives ont pourtant vu le jour, fondées sur des postulats différents et portées par des acteurs initialement moins pris dans les réseaux et logiques d'action qui prédominent localement. C'est le cas de l'auberge du Pont de l'Echo, formule d'accueil fondée sous le statut de SCOOP, qui pariait sur une dynamique collective du lieu, porteuse de sens et d'insertion pour les hébergés associés à son développement pratique. La faiblesse des réseaux militants capables de soutenir ce type de projet dans la durée et la fragilité des alliances avec les services locaux de l'État ont finalement conduit à sa réaffectation en lieu d'accueil normalisé pour un public pré-défini dans le champ médico-social.

Y aurait-il donc des territoires où "l'effet passeur" serait impossible, contrairement à d'autres, moins engoncés dans les modèles d'intégration sociale les plus classiques et moins sujets au poids du local ? La comparaison des différents terrains étudiés montre plutôt que les sites ruraux ne sont pas un contretypé, mais un miroir tendu à la ville qui révèle sans fard les traits qui caractérisent encore aujourd'hui l'essentiel de l'offre en direction des gens de la rue.

Passeurs et renouveau de la question associative

Qu'elles soient le fait d'habitants "non gouvernés" ou qu'elles se revendiquent en tant qu'évolution ou alternatives à l'offre plus conventionnelle, plusieurs initiatives localisées étudiées partagent des traits communs quant aux relations qu'elles tentent d'établir entre collectif et individuel. Ce sont ces dynamiques, entre le singulier et le pluriel, qui permettent au mieux de saisir les contours d'une fonction de passeur qui ne se résume pas au rôle joué par des individualités, y compris les plus visibles dans chacun des lieux.

Mix'Art, Le Ranch de la Boucle, l'hébergement de la rue Deville puis de Job ou encore les formules d'Habitat Différent n'affectent qu'une place secondaire voire nulle au travail. Il faut entendre par là qu'elles ne mettent au premier plan de leur action, ni le retour des personnes à un emploi, ni la soumission aux disciplines qu'exige l'univers du travail salarié. Elles ne se situent pas non plus sur le champ déjà bien occupé des réponses aux besoins fondamentaux des personnes. Leur action ne vise pas *l'animal labo-rans* tel que Paul Ricoeur le situe, être dédié à la reproduction de ses conditions d'existence biologique, prisonnier d'un cycle où tout est éphémère.

Elles s'adressent à des êtres auxquels elles reconnaissent une capacité à agir, à prendre la parole et à participer non pas au "début de quelque chose, mais de quelqu'un, qui est lui-même un novateur"³²².

Ce postulat est particulièrement présent chez les fondateurs ou les figures marquantes de certains squats, du GAF ou d'Habitat Différent. Mais on le retrouve également dans des formules d'hébergement développées par des structures plus conventionnelles comme les gîtes sociaux de l'association ESPOIR, alors que ces principes sont mis en œuvre par des professionnels et non par des artistes ou marginaux "non gouvernés", selon l'expression que nous avons utilisé pour les désigner. Cette convergence n'a rien pour surprendre quand on analyse les conditions de production de ces formes nouvelles d'hébergement. Elles sont portées par une association qui, du fait de l'humanisme chrétien qui constitue la toile de fond de son action, demeure attachée à la singularité de la personne. Elles sont aussi le résultat d'une stratégie d'embauche qui a favorisé l'intégration de professionnels aux biographies singulières, qui revendiquent pour eux-mêmes ce statut d'êtres d'action et de parole et le reconnaissent à ceux qu'ils accueillent, au travers des outils et méthodes de travail social qu'ils expérimentent (recherche de symétrie de position entre professionnel et accueilli, démarche contractuelle qui vise à mobiliser les désirs et pas seulement à enjoindre, nécessité d'une créativité méthodologique face à des situations variées et changeantes...). Il faut ici pointer la place particulière que ces initiatives font à la création artistique comme mode privilégié de manifestation de la capacité à agir de "SDF" habituellement assimilés à la somme de leurs insuffisances ou de leurs excès : création comme finalité et mode d'existence (Mix'Art), comme forme de visibilité publique des gens de la rue (exposition de photographies réalisée par les SDF du GAF), ou encore comme mode de réalisation de soi (gîtes sociaux ESPOIR).

Ce faisant, ces initiatives ne feraient-elles que répercuter auprès des marginaux l'injonction à s'auto-produire que d'autres instances administrent aux inclus, par d'autres voies ? On vient de le dire, le postulat de capacité à agir et la pétition d'autonomie qui l'accompagne trouvent un écho chez des accueillis, des professionnels ou encore des marginaux qui entrent dans un processus d'invention de leurs propres solutions d'hébergement ou de lieu de création. Les différences avec le monde de l'entreprise ou, plus proches des gens de la rue, des structures d'hébergement plus conventionnelles se situent plutôt dans la manière dont cette capacité est mobilisée, en relation avec une dimension collective.

Formulé comme postulat, parfois décliné dans la rhétorique du "projet", le "fais-toi toi-même" n'est le plus souvent qu'une perspective ouverte à l'individu : on accepte que le temps, le hasard des rencontres ou des événements puisse jouer un rôle parfois plus important qu'une quelconque injonction ou prétention éducative (gîtes sociaux, GAF et Habitat

322 Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Calman-Lévy, p. 234, Paris, 1983.

Différent, Hang'Art). Et si on se réfère à la notion d'insertion, c'est pour pointer qu'elle est un résultat toujours possible de l'action, mais pas la finalité qu'on s'assigne. Cette option conduit parfois à une relation complexe avec les pouvoirs publics dont l'attente est habituellement inverse.

À l'exception notable de la Communauté d'Emmaüs, le collectif n'est pas une finalité en soi. Le même lieu peut être investi par des personnes qui en ont un usage différent et, en tout état de cause, il n'est jamais question d'y attacher tout son être : on peut y créer tout en "habitant" un autre lieu (Mix'Art), revendiquer la mobilité – l'ubiquité ? – comme mode de vie (Hang'Art) et, plus généralement, légitimer des formes de présence faites d'engagements et de prises de distance toujours possible (Habitat Différent et, sous certains aspects les gîtes sociaux ESPOIR).

Ces modes souples de liaison entre individuel et collectif s'accompagnent d'un usage opportuniste du cadre juridique offert par la loi de 1901. Les promoteurs de ces initiatives se saisissent en effet du statut associatif, non comme d'un tout homogène mais comme d'une boîte à outils dont on exploite le contenu selon les besoins : à l'occasion d'une occupation de locaux et dans la perspective d'une régularisation future de la situation (Habitat Différent) ; comme référence et modèle politique d'apprentissage de la prise de parole (GAF), comme outil d'autonomisation du projet de squat à l'occasion de divergences (Mix'Art), ou encore comme tactique dans les relations avec les pouvoirs publics.

Au bout du compte, ces nouvelles formes d'action "*avec et pour*" les gens de la rue semblent participer du même mouvement d'évolution que celui qui traverse une large part du monde associatif. Ne retrouve-t-on pas en effet ici les mêmes questionnements, tâtonnements et changement des formes d'engagement que celles que décrit Jacques Ion³²³ dans des collectifs qui ont des objets et finalités très différents : souhait de pouvoir parler en nom propre et "répondre de soi", de s'engager tout en gardant un certain "quant à soi", de trouver aussi au travers du collectif un mode de publicisation d'une expérience singulière ?

Passeurs et coproducteurs des réponses publiques

La redéfinition des relations entre individu et collectif ne se limite pas aux relations qui se nouent sur les lieux de squat, d'activité créative ou d'habitat. La fonction de passeur comporte une seconde dimension qui lie ces acteurs, professionnels ou bénévoles, aux réseaux locaux ainsi qu'aux institutions publiques, dans un processus complexe dont résulte une partie des réponses publiques en direction des gens de la rue.

Cette relation de coproduction semble comporter des *phénomènes cycliques inscrits dans un temps long*. Le cas le plus illustratif de l'aspect cyclique de la production des réponses publiques à l'errance est sans doute le processus

323 *L'Engagement au pluriel*, sous la direction de Jacques Ion, Presses universitaires de Saint-Étienne (Publications de l'Université de Saint-Étienne), 2001.

qui, durant six ans, va accompagner la mutation d'un accueil hivernal pour SDF avec chiens à un hébergement dorénavant institué Riquet. Le parcours de Mix'Art en constitue aussi un bon exemple.

À grands traits, on peut dire que le cycle comporte trois phases principales. Il y a tout d'abord *le temps des défricheurs*, qui peuvent être des militants associatifs ou des gens de la rue. Ils investissent un espace qu'ils érigent en lieu du simple fait de leur présence, le plus souvent en décalage avec son statut ou sa vocation initiale. La prise d'espace peut être légale (Rue Deville), ou s'opérer sans titre (Habitat Différent, Usine Myrys par le futur collectif Mix'Art). Réglementaire ou non, l'occupation bénéficie de la légitimité que procure tout mouvement collectif, proportionnelle à son ampleur. Pour autant que l'initiative inaugurale n'ait pas tourné court dès ses premiers temps d'existence, faute de participants ou de réseaux de soutien, vient ensuite *le temps de la justification*. Durant cette période, l'enjeu est de construire un discours qui justifie la prise d'espace dans des termes compréhensibles par les institutions et l'opinion, et de développer les alliances permettant de durer (Mix'Art). Cette phase peut être longue et marquée par des discontinuités : changements de lieux, de figures principales, de contenu du projet (Deville-Job, Mix'Art). Elle voit se déployer les recours à la presse, la recherche d'interlocuteurs parmi les élus locaux et représentants des services de l'État (que l'on trouve en général), les rapprochements d'autres mouvances ou l'implication dans toutes sortes de collectifs. La DDASS et la presse locale sont le plus souvent les soutiens les plus fidèles au cours de ces deux premières phases. La troisième phase est celle de la "*pérennisation des actions*", étape que beaucoup d'initiatives n'atteignent pas. La reconnaissance institutionnelle formelle et l'octroi de moyens permettant de sortir de la précarité qui caractérise les deux étapes précédentes s'accompagnent toutefois de modifications parfois substantielles. Celles-ci ne portent pas forcément sur le public accueilli : les évolutions sur ce plan se déroulent en général bien avant, du fait d'interpellations des pouvoirs publics ou de la dynamique même du lieu et de ses promoteurs³²⁴. Par contre, la nature des liens établis entre individuel et collectif peut se trouver plus ou moins infléchie, selon que le repreneur partage ou non le modèle social et politique qui l'accompagne (Riquet).

Les logiques de production des réponses publiques en direction des SDF mettent également en évidence *l'importance des lieux informels qui de l'avis de tous "ne marchent pas" mais produisent beaucoup*. Que les initiatives traversent toutes les étapes de ce cycle long ou qu'elles s'interrompent en cours de route, elles sont toujours d'abord le fait de quelques individualités qui s'emparent d'une certaine idée des gens de la rue, de l'humanitaire ou de l'action publique. Toutefois, il ne semble pas qu'il s'agisse là d'un engagement fondé sur une identité professionnelle, politique ou confes-

324 Ce phénomène de redéfinition des publics éligibles ou acceptables, au fur et à mesure du fonctionnement d'un lieu n'est pas spécifique à ce champ d'action. Il diffracte l'image globale du SDF et contribue à relancer la recherche de nouvelles solutions pour ceux qui ne peuvent finalement pas trouver place dans l'existant, fût-il récent.

sionnelle bien délimitée. Ces attaches identitaires préexistent à l'engagement de chacun dans l'action et la motivent pour partie mais, dans la plupart des entretiens réalisés, il semble plutôt que ce soit dans l'action que les promoteurs de ces initiatives accèdent à leur identité, dans ses différentes composantes. Certains collectifs révèlent toute la réalité de ces flottements identitaires et leurs effets productifs : collectifs santé au fonctionnement semi-formalisé où se retrouve un partenariat large (Gîtes sociaux ESPOIR), collectifs d'opportunité s'élargissant rapidement autour d'une occupation d'espace, instances informelles de travail entre professionnels et bénévoles impliqués dans les lieux d'accueil hivernal... Le fait urbain permet habituellement à ces collectifs de rassembler une palette de participants qui multiplie d'autant les opportunités de mise en relation de chacun avec d'autres individualités, parfois partie prenante des univers institutionnels ou politiques. C'est aussi par de tels biais que des savoir et savoir faire se transmettent quant à la conduite d'un squat ou la mobilisation des médias (Job), ou que des positions de principes devant guider l'action en direction des gens de la rue se définissent (ESPOIR).

Les services de l'État ne sont pas présents dans ces cercles. Mais les relations parfois anciennes qu'entretiennent les agents de la DDASS avec les acteurs associatifs leur permettent d'en connaître l'existence et les évolutions. Au travers d'actions telles que le Plan d'urgence "Perrissol" par exemple, l'État vient quelque peu secouer les réseaux locaux et oblige à des redéfinitions d'alliances entre opérateurs et permet ainsi de générer de nouvelles réponses. Mais, et c'est peut-être là le changement majeur qui s'est opéré depuis une dizaine d'années dans ce champ de l'action publique, l'État permet à des réseaux jusque là "dormants" ou particulièrement discrets d'accéder à une certaine visibilité (ESPOIR). Sur la même période et comme pendant de ce phénomène, on constate que le recrutement des professionnels intervenant dans les lieux d'accueil pour gens de la rue tend à exiger de plus en plus, outre les savoir faire propres aux métiers du social, des capacités à participer de réseaux multiples, ne serait-ce que dans une perspective utilitariste.

Bien qu'inscrit dans le temps long et souvent marqué par des effets de répétition (la chronique des différents squats par exemple), *ce processus de coproduction de l'action publique est pour une large part sans mémoire*. Il existe bien sûr des mémoires vives, principalement des intervenants associatifs qui, sans avoir été de tous les combats, ont pris part à des initiatives multiples dont une grande partie de celles que nous avons décrites. Mais ils ne sont guère portés à un travail de mémoire, si on ne les sollicite pas explicitement. Une association a réalisé une relecture de sa propre histoire à l'occasion de son vingtième anniversaire et semble avoir le souci permanent de rappeler que son action tient à des liens et racines multiples (ESPOIR). Une autre, plus récente, vient de s'attaquer à mettre en récit sa genèse et son développement, peut-être parce qu'elle arrive à une étape où la transmission ne peut plus seulement s'opérer oralement (Habitat Différent). Dans ce contexte, il n'est guère étonnant que la reprise d'une initiative jusque-là précaire (Riquet) puisse dans le même temps donner lieu à la pérennisation du

lieu d'hébergement et à l'écrasement d'une large partie de son histoire. La reconnaissance institutionnelle et la stabilisation de la formule ont en effet donné la primauté aux professionnels recrutés pour le coup, garants du lieu et de sa crédibilité. Ce faisant, les bénévoles impliqués depuis la première heure se trouvent relégués à des interventions ponctuelles, confinés au régime de l'éphémère, eux qui sont porteurs de la mémoire longue du lieu. Compte tenu de ce peu de rapport à l'histoire, non à l'histoire officielle mais à celle qu'on est capable de raconter, de consigner et de partager, il n'y a guère de traces de la dynamique de coproduction des réponses publiques s'adressant aux gens de la rue. Il n'y a que les lieux qui ont acquis un droit à une existence pérenne qui en témoignent, du seul fait de leur existence.

Le corps et la santé, du règlement à la construction d'un objet du passage

Nous revenons ici brièvement sur une dimension à laquelle notre projet faisait une place notable (voir en introduction), dans la continuité de précédents travaux³²⁵. Cette thématique nous apparaissait alors comme un bon révélateur potentiel des postures et figures de "passeurs", en tant que problématique sur laquelle nombre d'acteurs, en particulier sur le versant médico-social, focalisent la question SDF, autour des conduites dites addictives voire suicidaires, de l'absence de conduites d'hygiène, mais aussi, et de façon plus significative, sur la difficulté que rencontre la plupart des acteurs de la "promotion de la santé" à faire émerger une demande de santé dans les "populations" considérées.

Les constats qui ressortent de notre tour d'horizon des sites et des lieux peuvent se résumer en quelques points :

La santé entre parenthèses

Le corps et la santé tiennent peu de place dans l'enquête, en l'occurrence peu directive, sur les lieux de squats les plus informels et les moins "gouvernés". Les thématiques les plus développées restent centrées sur l'habiter (et surtout le co-habiter), les relations de proximité ou plus lointaines, le rapport aux institutions, l'activité, le pays... Tout un pan de l'approche monographique, et plus particulièrement en Ariège, reste très pauvre en référence à cette dimension, qui s'inscrit pour l'essentiel dans le domaine des relations privées.

De ce point de vue, la santé apparaît déjà en creux comme paradigme et dimension de la gouvernance, entre travail social d'intervention (on voit par exemple les services sociaux de PMI intervenir, hors demande, auprès des squatters de la montagne ariégeoise par mesure de protection de l'enfant qui vient de naître), énoncés de la règle de police des corps, et travail propre aux collectifs d'insertion.

325 *Modes de construction des politiques de santé publique sur la scène locale toulousaine*. S. Clément et alii. 1997 – *Pour une action de rue de la Mission France-Toulouse. Historique et perspectives de promotion de la santé*. J. Mantovani et alii. ORSMIP. 2000.

Le règlement intérieur

Parfois, c'est le cas notamment au centre d'accueil de jour de Foix, la référence à la santé demeure essentiellement focalisée dans le rappel répété au règlement intérieur : ne pas introduire de boissons alcoolisées dans la structure, ne pas boire devant la porte, respecter les règles d'hygiène... Dans le cas évoqué, la santé apparaît en creux comme paradigme à visée éducative, mais aussi comme point d'ancrage du conflit au quotidien entre certains usagers et l'encadrement. On a également vu comment l'entreprise morale, enfermée dans un rapport de normalisation exogène des conduites, a alimenté une guerre des nerfs au quotidien qui a tourné à deux reprises à la démission du responsable de l'accueil...

L'exemple cité résume nous semble-t-il un type de rapport de contrainte à l'égard d'un public d'usagers "marginaux", rapports d'exigence dont on a pu dans ce cas mesurer la réversibilité.

Dans la mise à distance des figures indignes

La référence aux corps marqués tient en outre, et de façon beaucoup plus générale, rang essentiel dans les processus de sélection des publics, de mise à distance des figures de la déchéance. La démarche demeure parfois dans le registre du rappel à la norme exogène. À travers les exemples que nous avons étudiés sur le versant de l'expérimentation sociale, elle prend plus souvent rang de construit inaugural du groupe, de déclaration fondatrice des valeurs du "nous" au regard de l'altérité et de ses stigmates. Le fait est particulièrement patent dans les structures qui s'appliquent à affirmer leur "pureté" au regard du monde extérieur (ainsi à Mix'Art dans la mise à distance des "clodos"), mais tout aussi bien chez ceux qui s'affirment eux-mêmes dans leur marginalité (ainsi à Hang'Art, pour rester dans le registre des squats, dont les membres revendiquent la légitimité du groupe à vivre sainement de la "récup", dans la mise à distance de la figure des "toxicos"). Dans le squat de la rue du Languedoc, les questions d'hygiène ont eu une part notable dans les plaintes des locataires, mais davantage parce que les squatters "salissaient" que par leur "saleté" même.

Une médiation "santé" dans le cadre d'un "travail" dans et sur le collectif

On a vu que cette dimension apparaît très centrale dans le cadre des structures que nous avons décrites comme ayant participé d'un construit dans la durée, construit d'un public, construit d'une articulation entre collectif et individuel sur des bases attachées à prendre en compte et à faire émerger des projets communs au sein d'un projet commun, au plus près de la définition de l'insertion que nous avons adoptée. Nous avons déjà noté en passant combien les acteurs de la rue Job attachaient de l'importance aux signes qui attestaient à leurs yeux d'un nouveau "souci" des hébergés vis-à-vis de leur corps et de leur santé. On a vu également comment les animateurs d'Habitat Différent s'attachent de longue date à nouer des alliances avec des associations intervenant spécifiquement dans le champ de la santé (Médecins du Monde notamment), et se montrent demandeurs d'une

médiation face à des situations de personnes “en crise” qu’ils estiment ne pas être en mesure de gérer seuls dans la sauvegarde du collectif.

Mais ce souci de la santé de l’autre n’est jamais mis en avant, dans ces structures, au point de faire passer le soin comme préalable à une reconstruction du sujet. Lorsque le CPVA, au moment où il se pose en repreneur du CHRS Riquet, fait part de son inscription dans le réseau de soin, et particulièrement dans celui de la prise en charge des toxicomanes, il prend certaines précautions (l’accueil “sans exigence de projet”), affichant ainsi la distance aux normes de ses propres structures.

La santé apparaît seulement comme l’un des “points d’ancrage”, objets potentiels d’un travail de nature collective, aussi bien “en interne”, dans la sauvegarde et la régulation du groupe, que dans les relations de réseaux d’intervenants. Il en va à ces deux niveaux d’une médiation au service d’une individuation du sujet dans le rapport à son propre corps ET aux institutions de santé, qui œuvre dans une perspective d’accès aux soins (accéder à une médecine de ville, à un service de droit commun hospitalier), mais plus largement et d’abord dans le sens d’un accès à la santé au sens d’une réappropriation des normes du bien vivre. La “santé” apparaît (il faudrait plutôt parler de confirmation si l’on considère qu’il en va de même pour tout un chacun) comme un construit collectif, objet qui ne se construit pour soi que pour autant qu’il s’inscrive dans la relation aux autres.

À ces quelques exemples, il faut ajouter celui de l’association Espoir dans sa formule d’inscription d’un habitat collectif dans une identité territoriale de quartier. Dans ce cas, la santé n’est pas seulement considérée comme un construit “pour soi”, mais en outre comme objet d’un travail possible sur le local, en l’occurrence travail de définition d’un quartier qui se caractérise en premier lieu par le nombre important des personnes âgées qui y résident. La santé des plus âgés prend dans ce cas rang de paradigme pour un travail sur et dans le collectif, centré sur l’animation de la vie de quartier.

Annexes

Projet "SDF" – Plan Urbain Construction Architecture

Grille d'entretien type

Objectifs

En continuation du travail initié avec les responsables de la mission France de Médecins du Monde, l'actuelle phase de recherche se donne pour objet premier affichable de "faire mémoire" de la question SDF à Toulouse et de ses modes de prise en compte.

Plus avant et conformément au projet rédigé dans le cadre de l'appel d'offre PUCA, il s'agit de travailler sur et à partir de **la chronique** des SDF à Toulouse, dans une perspective d'écriture d'une "histoire immédiate" de la question.

Il s'agira donc d'amener les personnes interviewées à **faire récit** autour :

- de leur expérience personnelle.
- des situations de personnes ou de groupements sociaux "à la rue".
- de l'action développée en leur direction par les opérateurs qui se sont saisis de cette question de façon spécifique.
- des **effets de réseaux** entre et autour des personnes à la rue, ce dernier aspect revêtant une importance particulière non seulement dans l'optique de mieux connaître les systèmes de relations, les modes d'organisation formels et informels dans lesquels s'inscrivent les SDF, mais aussi dans une perspective de "repérage" des personnes à rencontrer dans un second temps.
- des modes d'inscription des actions dans l'espace public urbain ou rural.

On gardera à l'esprit que tout récit repose sur des faits, des personnages, des catégories (de compréhension des phénomènes comme de désignation des entités sociales en présence), des épreuves (difficultés rencontrées, conflits...). Soit autant de dimensions à partir desquelles formuler les "relances" en cours d'entretien.

L'usage du "Pourquoi ?" est fortement conseillé.

La grille d'entretien

Vue la grande hétérogénéité des personnes que nous sommes amenés à rencontrer, il est difficile d'imaginer un protocole unique et directif.

Nous proposons de structurer notre questionnement en deux parties (structure plus formelle qu'opérationnelle : il est évident que l'entretien peut être mené selon un ordre logique différent) :

- Une partie initiale à "géométrie variable" qui s'intéresse
 - à la personne interrogée, ses modes d'implication, son investissement, les relations qu'elle entretient...
 - à sa structure d'appartenance, son organisation et ses modes d'intervention auprès des personnes et publics considérés.
 - à ou aux interventions, actions entreprises et projets.

Ces deux points pouvant occuper, selon la nature des personnes rencontrées, une place plus ou moins importante dans l'entretien.

- Une partie commune centrée sur :
 - Les situations connues de personnes et de groupes vivant en squat, à la rue, et y compris résidents notoires vivant en situation de "grande précarité".
 - Les systèmes de relations dans lesquelles elles se trouvent impliquées, "réseaux" formalisés ou non, formes de solidarité.
 - Les modèles et positionnements des acteurs considérés (publics et intervenants), y compris sur le plan politique.

L'ordre de présentation des titres que nous avons adoptée ci-dessous est donc purement indicatif et le détail des questions ne va pas sans quelques redites.

En outre, le support devra être contextualisé, adapté aux conditions propres des différents terrains (au plan institutionnel, des relations aux publics et entre intervenants...). Dans cette optique, l'outil a vocation à "balayer" le plus largement possible les éléments de problématique que nous nous proposons d'examiner. Il faut être conscient que tous les chapitres ne revêtiront pas la même importance en tous les sites.

1. La personne interrogée

- Trajectoire personnelle
- Circonstances dans lesquelles la personne a été amenée à s'impliquer.
- Quel sens la personne donne t-elle à son investissement aux côtés des personnes en situation de marginalité ?
 - Quels enjeux voit-elle dans la prise en compte des gens à la rue ?
 - Quels objectifs se donne t-elle ?
 - Quels obstacles rencontre-t-elle ?

2. *La structure d'appartenance*

- Quelle est-elle ? (statuts, financements, territoire d'action...)
- Son histoire ? Sa vocation, objectifs affichés... (aide ? soutien ? médiation ? requalification des personnes ? recherche de solutions alternatives ? ...)
- Profils et trajectoires d'acteurs, place des professionnels et des bénévoles, ...
- Valeurs et positionnements partagés ? différents ? conflictuels ?
- Modes d'organisation et structuration interne. Modes de régulation (Information, prise de décision, limites définies à l'intervention...)
- Ses modes d'intervention auprès des personnes à la rue, des squatters, ... et y compris auprès des habitants, commerçants, médecins...
- Articulation formelle et rapport aux autres structures, aux institutions sociales, aux institutions de soin...
- Articulation formelle et rapport au politique.

3. *La ou les interventions*

a) À ce jour, quelle est l'action de votre structure et votre action propre vis-à-vis des SDF ?

- Qui ? Les actions menées ?
- En direction de qui ? Choix de populations cible ? Désignations ?
- Comment ? Moyens humains, matériels, financiers ?
- Pourquoi ? Objectifs immédiats ? Objectifs à plus long terme et objectifs de société ?

b) Quelle est l'histoire de cette action ? Ses différentes étapes

- Qu'est-ce qui l'a suscitée ?
 - Mission de la structure
 - Rôle de l'institution
 - Rôle des directives centrales
 - Sources de financement
 - Bilan de l'engagement antérieur
 - Raisons personnelles...
- Qu'est-ce qui vous a "accroché", "séduit" dans ce projet ?
 - Quelles appréhensions pouviez vous avoir ?
 - Qu'est-ce qui vous semblait possible à travers ce projet ?
- Qu'est-ce qui faisait obstacle ?

4. *Le partenariat, les relations et effets de réseaux*

- L'objectif est de faire décrire l'ensemble des relations dans lesquelles s'inscrit :
 - La personne interrogée
 - La ou les actions entreprises

- Relations aux personnes à la rue
 - Quels modes d'intervention ? (temps de présence – quelles rencontres)
 - Dans quel rapport : d'aide, d'échange, de service, de dépendance, de pouvoir, ...
- Qualité, intérêt et limites de ces relations.
- Sur quelles ressources pouvez-vous vous appuyer dans votre intervention au près des personnes à la rue ?
 - du côté des habitants ? Lesquels (ou quels types) ?
- Relations aux autres intervenants non institutionnels
 - Lesquels ? En quelles circonstances ? Pour quoi faire ?
 - Selon quels modes de régulation ?
- Relations aux intervenants institutionnels
 - Lesquels ? En quelles circonstances ? Pour quoi faire ?
 - Selon quels modes de régulation ?
 - Qui intervient ? (Structures et personnes impliquées) Dans quel cadre ? A quels moments ? Dans quels buts ?
- Le partenariat ?
 - Qui a été moteur ? Qui a joué un rôle important ? Qui a été sollicité ?
 - Qui a été écarté ?
 - D'autres partenaires étaient-ils souhaités ?
 - D'autres partenaires se sont-ils retirés ? De nouveaux ont-ils intégré le projet ?

(Dans tous les cas, pourquoi ? Qu'en pensez-vous ?)

- Quelle place des **professionnels de santé** ?
- Y a-t-il une régulation ? Une concertation ? Quelles instances ? Quels modes de fonctionnement ?
- Quels référents politiques ? Quels référents Police ?

5. Les lieux et les modes d'inscription des actions dans l'espace public

- Comment la question de l'inscription de la ou des interventions dans l'espace public a-t-elle été prise en compte ?
 - En quel(s) lieu(x) se situe(nt) la ou les intervention(s) ? Description
 - Pourquoi ce lieu ? Est-ce qu'il y a eu choix ? Si oui pourquoi ce choix ?
 - Quels avantages et inconvénients présente-t-il ?
 - Comment la question du voisinage a-t-elle été posée ? Celle des relations avec les commerçants ?
 - Dans quel rapport aux comités de quartier, associations de riverains, collectifs locaux divers... ?

- Dans quel rapport aux collectivités locales (Mairie ou autres) ?
 - Plus largement, quelles formes de régulation se sont mises en place ?
 - Avec quels intervenants ?
 - Quels faits apparaissent significatifs des modes d'inscription de l'action ?
 - Quelles évolutions ?
 - Quelles formes d'intervention régulées se sont mises en place ? Historique de cette régulation ? Quelles règles ? Intérêt et limites.
 - Quels comportements de rejet ? De la part de qui ? Quelles attitudes de la part des institutions ? de la Mairie ? ...

6. Situation et modes de désignation des SDF

- Avec quelles personnes, quels groupes ou catégories de personnes en situation de marginalité êtes-vous plus particulièrement en contact en ce moment ?

En s'appuyant sur des exemples (squats ? Groupes de SDF ? Personnes isolées ? Autres situations ?)

- Profils et modes de vie, modes d'inscription dans la ville, dans le "quartier" ?
- Comment voyez-vous leur rapport aux "inclus", aux habitants, aux services, institutions, ...
- Quelles sont les relations entre ces personnes ? Quelles marques de solidarités ? Quelles tensions ? Quels rapports de ségrégation ? de rivalités ? d'isolement ? ...
- Quelles solidarités autour d'elles ?

7. Synthèse

Propos plus général et plus "politique" sur la question des SDF, de la grande marginalité, de "l'errance", des objectifs à poursuivre... Il s'agit moins d'un volet à part que d'un deuxième niveau de questionnement qui s'articule sur les volets précédents.

- Quels enjeux voit-on se profiler derrière les processus de marginalisation ?
 - Pour les personnes concernées ?
 - Pour les relations sociales dans la ville ?
 - Pour la société dans son ensemble ?
- Que peut-on attendre des actions développées aujourd'hui en direction de ces publics ? Intérêts et limites.
- Que peut-on faire ? Que devrait-on faire ? Avec quels objectifs ? (Faire accéder les gens à leurs droits ? Réhabiliter les personnes ? Comment ? Éviter que ne se développent des tensions entre "exclus" et "inclus" ? etc.

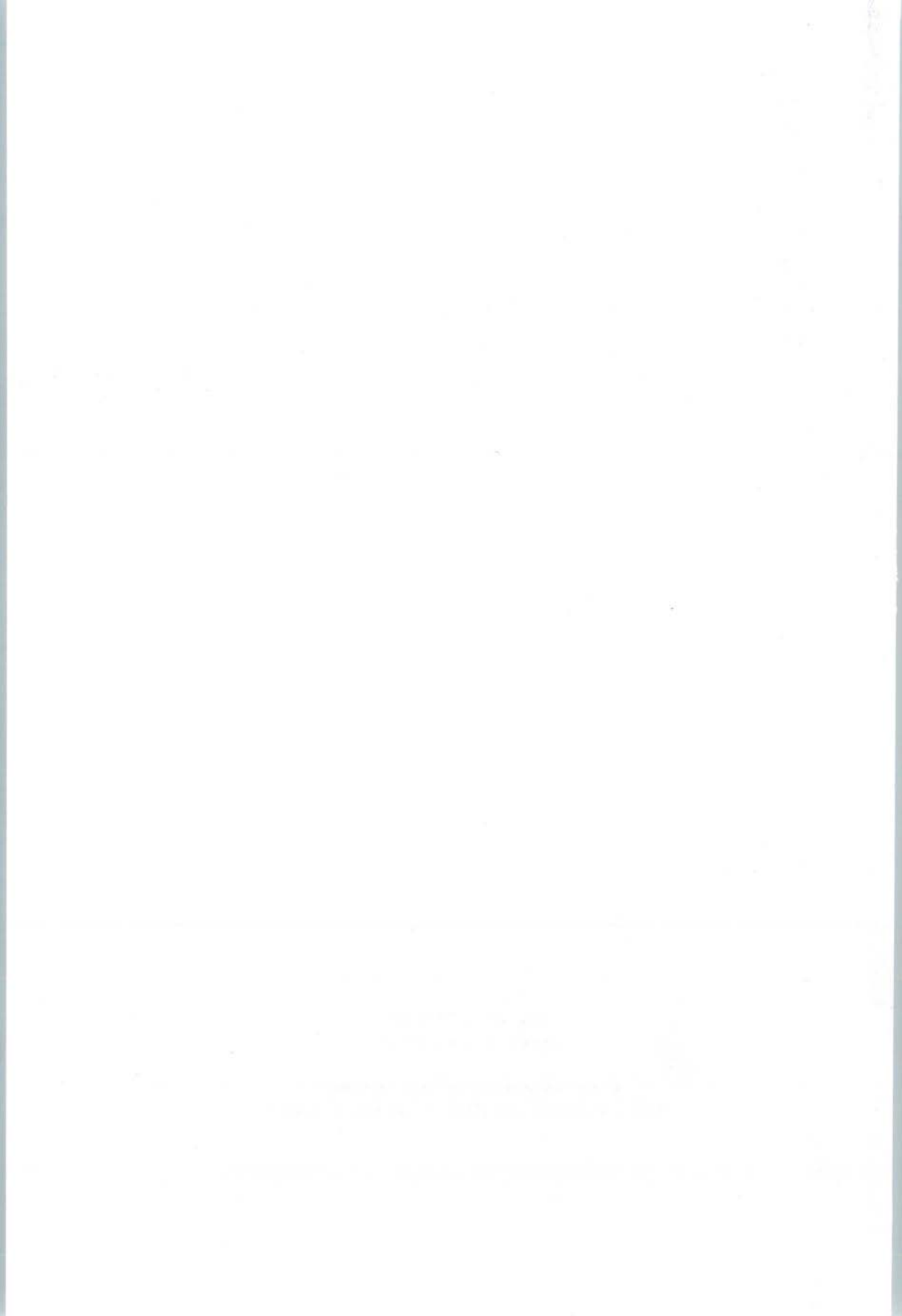
- Avec quels moyens ? Développement de l'offre de services ? Médiation ? Action politique ?
- Quel rôle respectif de l'action caritative, des associations à vocation de médiation sociale ? des institutions locales ? de l'action sociale ? des médicaux ?
- Quel rôle respectif des collectivités locales et notamment de la commune ?
- de l'État ?
- Action spécifique ? de droit commun ? ou les deux ? Dans quel rapport ?
- La situation des personnes considérées relève t'elle de l'action sociale et économique ? de la médecine ? De la psychiatrie ? De plusieurs de ces champs ? Dans quels rapports ?

En ce qui concerne la santé des personnes marginalisées ?

- Comment faire ? Intervenir ? Accompagner ? Accès aux droits ? Accès aux soins ou à la santé ? Éduquer ou rééduquer ?

Collection "Recherches" du PUCA n° 162
en vente au Certu
9, rue Juliette Récamier 69956 Lyon Cedex 06
Tél : 04 72 74 59 59
Fax : 04 72 74 57 80
Site Certu : www.certu.fr

Composition et mise en page : cg thomas
Achevé d'imprimer juin 2006 – Dépôt légal n° 6002cg



À la croisée de lieux et de chroniques : les gens de la rue Figures de SDF entre action publique et rôle des "passeurs"

En tenant à distance aussi bien la perspective misérabiliste (le fond de la déchéance) et une vision romantique (un mode de vie choisi), le phénomène « SDF » peut être analysé dans la production des lieux et des chroniques auxquels les personnes sans domicile participent. Une douzaine de lieux ont été enquêtés, qui témoignent des diverses manières de donner place à la grande variété des situations de sans abri. Les analyses menées révèlent les dimensions de la vie collective en œuvre dans la plupart de ces opérations qui tentent de laisser se déployer le « laisser être » de chacun : les lieux propices à des investissements de la part de SDF se situent dans les espaces et moments de recomposition urbaine ; les formes de l'habiter qui sont inventées s'éloignent du modèle lié à la famille nucléaire. On peut en conclure que la réussite de ces actions passe par une coproduction de l'action publique dans laquelle les agents des services publics interviennent en lien étroit avec le secteur associatif, mais aussi avec les SDF eux-mêmes.

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine. Organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment ; le PUCA développe une recherche finalisée autour de plusieurs programmes : La ville pour tous | Se loger, habiter | Organiser les territoires | Le renouvellement urbain | Le futur de l'habitat | Innover pour construire durable | Énergie dans le bâtiment : PREBAT ; et d'ateliers thématiques assurant des transversalités entre programmes sous forme de rencontres entre chercheurs et acteurs, décideurs publics ou représentants des milieux professionnels, ainsi que des programmes d'appui : • actions régionales pour lesquelles le PUCA a suscité l'émergence de pôles régionaux d'échange sur le développement et l'aménagement des territoires • actions internationales dont Europan, programme européen de concours d'idées entre jeunes architectes • actions vers les professionnels • actions de valorisation et de diffusion-communication des résultats de ses travaux.



ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement

ministère des Transports, de l'Équipement du Tourisme et de la Mer

Direction générale de l'urbanisme de l'habitat et de la construction

plan	urbanisme	construction	architecture
► Sociétés urbaines et habitat			
La ville pour tous			
Cultures urbaines et espaces publics			
Défis de la citoyenneté urbaine			
Emploi, insertion, discriminations			
Mobilités et territoires urbains			
Polarisation sociale de l'urbain et services publics			
Rénovation urbaine et mixité sociale			
Se loger, habiter			
Accès au logement			
Habitat et vie urbaine			
Patrimoine et retraites			
Socio-économie de l'habitat			
Trajectoires résidentielles			
L'Europe et la recherche urbaine			
► Territoires et aménagement			
Organiser les territoires			
Organisation de l'espace urbain et dynamiques économiques			
Politiques territoriales et développement durable			
Plate-forme internationale d'échanges sur les territoires			
Ville et aménagement			
Le renouvellement urbain			
Démolition et recomposition des quartiers			
Insécurité et violences urbaines			
Renouvellement urbain et environnement			
Rénovation urbaine et stationnement			
► Villes et architecture			
Le futur de l'habitat			
Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles			
Concevoir pour l'existant			
Échelle et temporalités des projets urbains			
Futur de l'habitat			
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité			
Innovations urbaines			
Maison individuelle, architecture, urbanité			
Métiers de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre			
Quartiers durables			
► Technologies et construction			
Innover pour construire durable			
Bâtiment 2010			
Chantiers rapides CQFD			
Nouvelles technologies et construction			
Observatoire de la démarche HQE			
Palmarès de l'innovation			
Villas urbaines durables			
Énergie dans le bâtiment : PREBAT			

www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

ISBN 2.11.085674

